Z. Devaud 46

Lire en dernière page

LA SUISSE ET LE BRÉSIL

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

Nº 209 - Mercredi 11 septembre 1968

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd. (039) 3 10 88 tél. adm et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 · Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Arg and 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.— 3 mois Fr 11 — 6 mois Fr 22.— 1 an Fr 44 — LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Cernik à Moscou

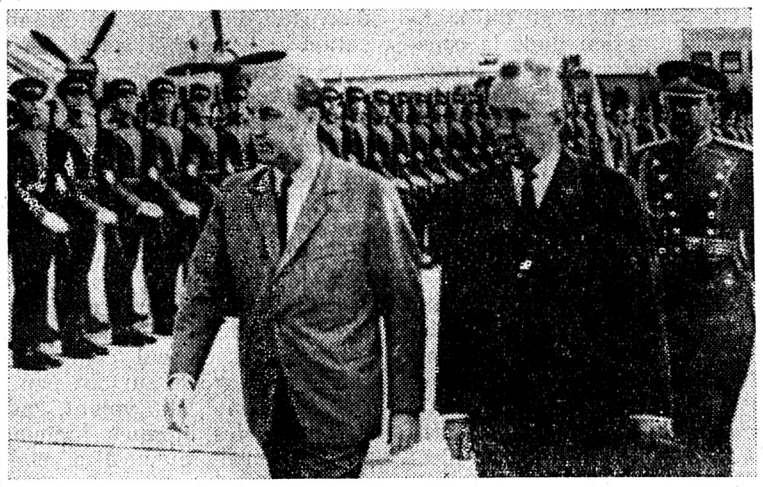

M. Oldrich Cernik, président du Conseil tchécoslovaque, a fait hier un voyage à Moscou, où il s'est entretenu, avec Brejnev, Kossyguine et Podgorny notamment, de la « normalisation » et de problèmes économiques surtout. Des accords sur la coopération économique entre les deux pays ont été signés, et M. Cernik a regagné Prague hier soir. Notre photo: Cernik (à gauche) et Kossyguine à l'aéroport de Moscou, devant la garde d'honneur.

DERNIÈRE PAGE

L'OPINION DE MAX WEBER

Pouvoirs nouveaux de la Banque Nationale

Il y a plusieurs années que l'on parle de la nécessité de doter la Banque Nationale de moyens lui permettant de mieux remplir sa mission. Sa tâche principale consiste à mener une **politique de la monnaie et du crédit** *conforme aux besoins généraux du pays. Ses pouvoirs actuels sont insuffisants. Notre institut d'émission fut créé il y a six décennies, alors que la Suisse entretenait avec l'économie mondiale des relations beaucoup moins étroites qu'aujourd'hui. Mais, depuis lors, elle a été entraînée maintes fois dans des crises économiques mondiales et dans des courants d'inflation qui montrèrent qu'il lui fallait des moyens d'intervention.*

C'est de 1964 que datent les premières propositions de révision de la loi sur la Banque Nationale. On a notamment négocié avec les banques, car celles-ci réagissent avec méfiance ou négativement à la limitation de leur rayon d'action, si modeste soit-elle. Il n'a pas été possible d'obtenir un accord sur tous les points. Mais, après avoir consulté les cantons, les associations et les partis, le Conseil fédéral a pris cet été une décision et publié son message sur la révision de la loi sur la Banque Nationale. Au cours de la session d'automne, qui débute le 15 septembre, les Chambres formeront une commission et pourront commencer leurs délibérations.

Les questions concernant le crédit et la monnaie ne sont pas faciles à comprendre pour l'homme de la rue. Mais nos concitoyens doivent pouvoir se faire une idée de leur importance, car c'est eux qui en dernier ressort décideront, au cas où un référendum serait lancé. Nous allons donc essayer d'expliquer aussi simplement que possible de quoi il retourne.

Il faut pouvoir influencer la conjoncture

L'état de l'économie et son développement sont de la plus haute importance dans le secteur de l'emploi et des possibilités de travail. Nous ne devons pas les laisser à eux-mêmes, c'est-à-dire aux influences de l'économie privée. Le but premier de la politique conjoncturelle et économique est d'obtenir le plein-emploi, tout en conservant un niveau des prix aussi stable que possible, et l'équilibre des relations commerciales avec l'étranger. Le programme du Parti socialiste dit, dans son chapitre consacré à l'économie, qu'il faut viser au plein-emploi et à un développement constant de l'économie avec un niveau des prix stable. C'est dans l'intérêt des salariés et du peuple tout entier.

Si l'on approuve cette politique conjoncturelle, il faut bien entendu des moyens pour l'appliquer .La situation économique peut subir des influences diverses: il y a la politique économique du pays, et en particulier les politiques commerciale et agraire, la politique financière publique et la politique de la Banque Nationale. Les mesures qui touchent au secteur de l'argent et des crédits ont une très grande portée. On le sait aujourd'hui, et c'est pourquoi les Banques nationales de presque tous les pays ont reçu des compétences dans ce domaine.

Comment dirige-t-on la masse monétaire ?

Le pouvoir classique d'une banque nationale est le **taux d'escompte.** *La banque manipule les taux concernant les crédits qu'elle octroie. En élevant ou en abaissant ces taux, elle renchérit ou au contraire rend meilleur marché le crédit. Mais, actuellement, notre économie ne fait pas un grand usage de ces crédits, car il y a suffisamment de liquidités privées sur le marché.*

*En outre, la Banque Nationale peut influencer la masse monétaire en circulation en achetant ou en vendant des titres (politique d'***open-market***). Jusqu'à maintenant, on l'a fait dans une mesure très modeste. On veut étendre cette politique d'***open-market** *en allongeant la liste des titres qui peuvent être négociés; en outre, la Banque Nationale doit avoir la possibilité d'émettre des* **bons** *à court terme qu'elle pourra placer au besoin auprès des banques, puis reprendre plus tard lorsqu'il s'agira d'augmenter la masse monétaire.*

*Cette politique d'***open-market** *n'est guère contestée. Elle constitue l'arme la plus douce de la Banque Nationale. Elle ne touche les banques que marginalement, et c'est pourquoi elles l'acceptent.*

Le contrôle des émissions

*L'offre et la demande déterminent les prix sur le marché des capitaux comme sur le marché des fruits et légumes. Le prix du capital s'appelle l'***intérêt.** *Lorsque la demande dépasse l'offre, ce qui se produit quand il y a pénurie de capitaux et simplement lorsque l'on redoute un rétrécissement de l'offre, les taux d'intérêt montent. Il peut se produire que la demande baisse, mais les taux d'intérêt ont tendance à rester au niveau plus élevé.*

Il y a quelques années, lorsque l'on a pris l'arrêté sur le crédit, nous avons demandé avec insistance une certaine régularisation du marché du capital en instituant un contrôle sur les émissions d'obligations. On a tenu compte de ce vœu, puisqu'on prévoit maintenant un contrôle des émissions. On avait prévu pour chaque trimestre un plafond pour le montant des obligations à émettre. Cette mesure a eu un effet modérateur sur le marché des capitaux et a empêché les taux de monter trop fortement. A l'expiration de l'arrêté sur le crédit, le contrôle des émissions a été poursuivi avec l'accord des intéressés. Par exemple, pour le troisième trimestre de cette année, le plafond est fixé à 700 millions de francs.

Le résultat des consultations auprès des syndicats, du Parti socialiste, des cantons et des banques cantonales a été une approbation en ce qui concerne le contrôle des émissions. Le Conseil fédéral en a tenu compte en précisant que la limitation des émissions devrait pouvoir se faire par la conclusion d'accords avec les banques; au cas où cet accord ne pourrait pas se faire, la Banque Nationale aurait alors la possibilité de fixer elle-même le montant des émissions.

*L'extension de la politique d'***open-market** *et le contrôle des émissions ne soulèveront probablement pas d'opposition dans les Chambres. Mais la politique d'***open-market** *est insuffisante lorsqu'il s'agit de contrôler la masse monétaire, accrue notamment par des afflux de capitaux étrangers. Si l'on veut empêcher qu'il en résulte un danger d'inflation, il faut pouvoir agir sur la politique des crédits bancaires. Nous parlerons dans un prochain article de ces autres propositions.* MAX WEBER.

(« Tagwacht ».)

(Traduction: J.-P. Métral.)

L'Ambassade aux Tchécoslovaques en Suisse:

«Votre retour peut être utile»

L'Ambassade de la République socialiste tchécoslovaque à Berne a publié mardi une communication relative au retour dans leur pays des citoyens tchécoslovaques qui séjournent actuellement à l'étranger.

Rappelant que le processus entamé par les pouvoirs publics tchécoslovaques pour rétablir une situation normale demande de grands efforts de la part de tous, ainsi que l'union des peuples tchèques et slovaques, l'ambassade de la CSSR souligne que le retour de tous les citoyens tchécoslovaques peut contribuer efficacement à la normalisation de la vie du pays, et au départ des troupes du Pacte de Varsovie.

L'Ambassade tchécoslovaque à Berne précise qu'il n'existe aucun empêchement, pour les citoyens tchécoslovaques, au retour au pays. Les postes-frontières, aussi bien avec la République fédérale allemande qu'avec l'Autriche, fonctionnent, et leur service est assuré par les Tchécoslovaques. Les liaisons ferroviaires sont rétablies, de même que le trafic aérien.

L'Ambassade tchécoslovaque, dont le devoir est la protection des intérêts de la Tchécoslovaquie et de ses citoyens en Suisse, est prête à aider les citoyens tchécoslovaques dans la solution des problèmes qui se posent pour leur séjour en Suisse et leur retour dans leur patrie. L'Ambassade sait quelle a été l'ampleur de l'aide apportée par la Suisse, et tient à exprimer, une fois encore, sa reconnaissance. Elle espère que les citoyens tchécoslovaques l'utiliseront avec dignité et dans la mesure de sa nécessité. Enfin, l'Ambassade tchécoslovaque apprécie la confiance avec laquelle les citoyens tchécoslovaques se sont adressés à elle. C'est dans ce même esprit qu'elle fait cette communication, espérant qu'il n'en résultera aucun malentendu.

Valais: Le scandale recommence

100 tonnes de tomates détruites

Il était difficile, mardi soir, de connaître en Valais les quantités de tomates qui ont dû être détruites en raison des difficultés rencontrées sur le marché tous ces derniers jours. Selon des renseignements officieux, ces chiffres seraient de l'ordre pour l'instant d'une centaine de milliers de kilos. D'autres destructions sont envisagées.

Bien que les producteurs aient planté environ 700 000 plants de moins que l'an passé, le marasme ne put être évité.

La destruction eut lieu principalement dans la région de Fully où des camions ont été mobilisés en ce début de semaine pour transporter aux gadoues en pleine nuit des centaines de plateaux de tomates devenues impropres à toute consommation en raison de leur séjour prolongé en frigo.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **ON RECHERCHE A LAUSANNE** un triste sire qui a tenté de violer, lundi soir, une écolière de douze ans, au-dessus du stand de tir du Volson, à Pully. L'homme a 35 ans environ, mesure 170 à 175 cm., a des cheveux brillantinés et une moustache, et parle paraît-il avec l'accent neuchâtelois.

■ **UN SUISSE AUX DOIGTS LONGS** s'est fait « pincer » à Milan. Il s'agit d'un Suisse allemand qui tentait de voler, dans un tram, de l'argent dans la sacoche du contrôleur. Il a été arrêté.

■ **CE SONT 200 000 FR. DE BIJOUX ET MANTEAUX,** autrement dit beaucoup plus que ce qu'on croyait tout d'abord, qui ont été volés en fin de semaine dans un appartement du parc de Budé, au Petit-Saconnex.

■ **C'EST UN SAUVETAGE DIFFICILE** qu'a dû réaliser l'équipage d'un hélicoptère d'Air-Zermatt : à quelque 50 m. du sommet du Dossenhorn (3140 m.), il a fallu accrocher une jeune Allemande blessée sans que l'appareil puisse se poser.

■ **HISPANO-SUIZA N'A PAS ÉTÉ VENDUE,** pas plus qu'aucune autre société du groupe. C'est ce que déclare cette usine, démentant ainsi les déclarations d'un député allemand, membre de la Commission parlementaire d'enquête sur l'affaire des chars HS-30, déclarations publiées par un magazine allemand.

■ **DEUX ALPINISTES SE SONT TUÉS AU CERVIN,** lundi. On était sans nouvelle d'eux depuis vendredi. Leurs corps, retrouvés lundi soir, ont été redescendus en plaine dans la nuit de lundi à mardi. Il s'agit de deux Autrichiens, âgés de 62 et 73 ans.

■ **UNE BERNOISE A ÉTÉ TUÉE** en France, dans un accident de la route près de Narbonne. Il s'agit de Mme F. Rutishauser, 30 ans, de Berne. Son mari et ses deux enfants ont été blessés. Trois des six Français de l'autre voiture ont été tués.

■ **UN NOUVEL ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE** va être prochainement publié par les PTT, avec l'accord du Conseil fédéral. Il s'agit d'un répertoire des abonnés par branches et professions, comprenant de la publicité. Cette décision a été prise essentiellement pour faire échouer les tentatives de groupements économiques étrangers qui voulaient éditer à leur compte de tels répertoires. Pour les PTT, l'affaire eût été avantageuse, mais la presse suisse aurait, en revanche, subi une perte sensible. C'est donc pour des raisons politiques que les PTT ont refusé les offres de ces groupements étrangers et que le Conseil fédéral a choisi une autre formule d'entente avec l'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Association d'agences suisses de publicité.

■ **GRIÈVEMENT BLESSÉE,** lundi, sur un passage clouté de la rue des Deux-Ponts, à Genève, par un automobiliste ivre, Mme C. Cottier, 86 ans, est décédée mardi. Quant au chauffard, âgé de 35 ans, il a été incarcéré.

■ **UN TRAFIQUANT SUD-AMÉRICAIN** a été arrêté hier à Zurich. Il avait inondé le marché de faux chèques de voyage. Il a notamment sévi à Genève.

■ **UNE PROSTITUÉE A ÉTÉ ATTAQUÉE** et blessée d'un coup de couteau, à Zurich, dans la nuit de lundi à mardi, et dépouillée de son argent. La vie de la victime — mère de quatre enfants — n'est pas en danger.

■ **PLUSIEURS WAGONS ONT DÉRAILLÉ,** hier après midi en gare de Lugano, obstruant la ligne du Gothard. Le trafic a été rétabli partiellement vers 16 h.

Zurich: La grande peur des hommes...

Le groupement du « Manifeste zurichois » avait organisé, en ce début de septembre, « six jours » de discussions et de conférences sur des sujets divers, se rapportant tous aux problèmes de la vie moderne. Après avoir abordé les questions culturelles, éducatives et politiques, le « Manifeste zurichois » s'est préoccupé, lundi, des principes qui doivent diriger l'activité juridique de notre Etat. La discussion, qui marquait la fin du cycle de conférences, était conduite par Hansjörg Braunschweig.

Il devait souligner que ce sont surtout les minorités qui, dans un Etat de droit, doivent bénéficier des principes de liberté, la majorité en ayant moins besoin. Mais la discussion devait rapidement se limiter au problème du suffrage féminin, les orateurs disant que, si la majorité des hommes persiste à refuser d'associer les femmes à la vie politique, c'est par peur de perdre leur autorité sur elles. L'indifférence des femmes face à la vie politique vient, selon certains, de leur éducation, qui les détourne des problèmes politiques. En outre, la faible participation masculine à de nombreuses votations n'est pas faite pour encourager les femmes à suivre de près la vie politique.

Au cours de la soirée, on devait apprendre que M. Bernard Weck avait retiré sa plainte contre un policier zurichois, pour mauvais traitement lors des émeutes de juin, cet agent ayant reconnu par écrit sa culpabilité. La soirée s'est terminée par la mise aux enchères d'une matraque, en faveur de l'aide juridique aux manifestants arrêtés à la suite des émeutes, mise qui rapporta 676 fr.

Notons, d'autre part, qu'un entretien aura lieu entre le « Manifeste » et le Conseil d'Etat sur les problèmes des conséquences des troubles de juin.

Les scandales de la route

Dans un article de la « Lutte syndicale » du 26 juin, notre ami Théo Chopard, traitant du manque de coordination dans la construction d'hôpitaux en Suisse, écrit : « Il faut aussi parallèlement s'employer à réduire les causes de l'hospitalisation, en particulier le nombre des accidents de la circulation et de sport. Leur prévention est encore insuffisante. » Comme on est d'accord !

Dans un article intitulé : « Les hécatombes routières sont un scandale », paru le 28 février, il exprimait déjà son inquiétude et citait les chiffres suivants : on a enregistré en Suisse 59 600 accidents de la circulation en 1967 (contre 58 860 en 1966), faisant 31 250 blessés (30 606) et 1450 morts (1301). La proportion d'accidents s'est accrue de 5 %, celle des blessés de 3 % et celle des tués de 12 %.

Puis Théo Chopard étudie diverses propositions, surgies ici et là, en vue de remédier à cet état de choses. Il émet des suggestions personnelles. Et cela aboutit à quoi? A des dépenses énormes pour le développement du réseau routier, l'accroissement constant des corps de police cantonaux et communaux, la création de brigades spéciales pour la surveillance routière, etc., etc. Pour quels résultats ? On vient de le voir. Ainsi, plus on discute, plus on dépense, et plus il y a de blessés, d'invalides, de morts. Alors, les vœux de notre ami Chopard, les projets des spécialistes, les discours de tous les parlementaires, grands ou petits, n'y changeront rien.

Comme vous, lecteurs, chaque lundi je vois dans les journaux la liste des massacres de la route. Je m'intéresse aussi à la chronique des tribunaux en ce qui concerne les suites. C'est édifiant !

Le 30 mai 1966, un idiot du volant, 24 ans, à la Côte-Rosière (Val-de-Travers), tue un automobiliste qui tenait régulièrement sa route. La victime, père de plusieurs enfants, instituteur et maître de gymnastique de valeur au Locle était fort estimée. Le responsable fut condamné par le Tribunal du Val-de-Travers à dix mois de prison, avec sursis, aux frais de la cause par 476 fr. 60 et à une indemnité d'intervention de 300 fr. allouée au mandataire de la veuve. Aucun rapport entre le mal et la peine. Mais ce n'était pas terminé. Notre chauffard, ajoutant la muflerie à son délit, fait appel contre ce jugement pourtant clément. La Cour de cassation pénale, avec une docilité douteuse, emboîte le pas et renvoie l'affaire au Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz. Celui-ci, par jugement du 5 septembre 1967, ramenait la peine à trois mois de prison, avec sursis, aux frais par 518 fr. 65 et supprimait toute indemnité au mandataire de la famille.

Pauvres juristes, pauvres jurés! Ce n'est pas ainsi qu'on limitera les accidents de la route.

A Genève, un nommé W., condamné cinq fois déjà pour ivresse au volant, l'est une sixième fois à la fin de 1967. Il écope de trois mois de prison et 1500 fr. d'amende. Or cet automobiliste distingué avait déjà subi deux cures de désintoxication et le permis, retiré définitivement par le cinquième jugement, lui avait été rendu ! Deux fois, il avait obtenu la grâce du Grand Conseil genevois pour des peines de prison avec sursis.

Le Grand Conseil valaisan, à la fin de mars 1968 eut à discuter de ce qu'un député, M. Frachebourg, a nommé « le scandale des recours en grâce ». Il a déclaré, notamment, que la mansuétude dudit Grand Conseil, en ce qui concerne les recours en grâce, surtout pour les cas d'ivresse au volant, sapait l'autorité des organes judiciaires. On ne saurait mieux dire, et d'autres Grands Conseils pourraient en prendre de la graine.

A Neuchâtel, au mois de mars 1968, un automobiliste était condamné à cinq jours de prison, avec sursis, pour avoir provoqué un accident alors qu'il conduisait avec 2,45 ‰ d'alcool. Le ministère public (respect pour lui) s'est élevé contre le sursis. La Cour de cassation pénale, sur la base d'une jurisprudence du Tribunal fédéral paraît-il, s'oppose à sa requête et maintient le sursis, parce que, écoutez-bien: le prévenu était déjà trop ivre pour se rendre compte de ses agissements... Si le Tribunal fédéral en est là, où va-t-on ?

Que conclure ? Si l'on veut résolument s'attaquer au mal, il faut le prendre à la racine. Les accidents en général, ceux de la route particulièrement, sont le fait, avant tout, de défaillances humaines. La récente expérience de la Suède l'a prouvé.

Dans ce pays, on circulait à gauche. Les autorités, adoptant la règle continentale, décidèrent que, dès le dimanche 3 septembre 1967, on circulerait à droite. Les conducteurs furent invités à rouler avec prudence. Qu'arriva-t-il ? Pour la première fois depuis six ans, il n'y eut aucun mort sur la route un dimanche.

Une menace sérieuse a eu pour effet de contenir les impulsions fatales. Tirons-en la leçon et faisons peser sur les conducteurs de véhicules à moteur la menace du retrait de permis. Il faut reconsidérer la pénalisation des délits de circulation et prescrire que tout responsable d'un accident serait condamné, outre les frais et dépens, non pas à la prison (avec ou sans sursis), mais tout simplement au retrait du permis de conduire. La privation serait, par exemple, de deux mois au moins; sa durée s'aggraverait en fonction de l'importance des suites, jusqu'à la privation à vie quand des faits particulièrement révoltants le justifieraient. Il va sans dire qu'une clause serait indispensable, qui prescrirait que, quelles que fussent les circonstances du cas et les personnes, les autorités civiles (Grands Conseils compris), n'auraient plus le droit de restituer des permis de conduire retirés par décision judiciaire.

Les résultats seraient spectaculaires et, du même coup, on réduirait la charge immense et croissante des frais qui, finalement, retombent sur la collectivité. Mais surtout, il y aurait sur nos routes moins de blessés, moins d'invalides, moins de morts.

La crainte de perdre son permis de conduire se révélerait une véritable mesure de salut public. Il est inconcevable qu'au cours des nombreuses interventions relatives à ce problème, personne n'en ait jamais fait la proposition.

En conclusion, ne pourrait-on demander à notre collègue Chopard d'approfondir la question ? Et comme il les connaît mieux que moi, et qu'il est bien placé pour le faire, il pourrait klaxonner sur ce thème auprès des responsables, à quelque titre que ce soit, pour qu'ils y réfléchissent. S'il parvenait à des résultats, il mériterait bien du pays.

Je pensais à ces choses depuis longtemps déjà. Je suis reconnaissant à notre ami Théo Chopard de m'avoir fourni l'occasion de m'exprimer.

Un vieux syndiqué

Une lettre et une réponse

Au moment où la classe ouvrière du monde libre s'indignait de la brutale tactique d'oppression russe envers le « peuple frère » de Tchécoslovaquie, le président de l'Union syndicale suisse recevait l'invitation du Conseil central des syndicats bulgares, dont voici la substance :

« Animés par le désir de renforcer les sentiments d'amitié et de contribuer à la connaissance mutuelle entre les travailleurs et les syndicats de nos deux pays... nous avons l'honneur d'inviter une délégation de votre centrale conduite par vous, à venir visiter la Bulgarie en 1969. »

Peut-être est-ce davantage qu'un hasard qu'au moment où la révolte hongroise a été noyée dans le sang il y a douze ans, le Conseil central des syndicats soviétiques adressait une invitation analogue à l'Union syndicale. La grande centrale syndicale russe reçut alors la même réponse que nous venons d'adresser à l'organisation syndicale bulgare en ces termes :

« Votre lettre du 10 août, qui nous est parvenue le 27, exprime le désir de nouer des « relations normales » entre nos deux centrales syndicales. Elles devraient être amorcées par un échange de délégations officielles. A cet effet, vous invitez le président de l'Union syndicale et une délégation à se rendre en Bulgarie.

» La Bulgarie est l'une des cinq puissances du Pacte de Varsovie qui participent à l'occupation militaire de la Tchécoslovaquie. Nous ne saurions mieux répondre à votre invitation qu'en vous remettant, en annexe, la déclaration publiée par l'Union syndicale suisse le 23 août 1968 pour condamner une agression qui a soulevé la plus vive indignation dans notre pays.

» L'Union syndicale suisse ne saurait entretenir de relations avec les organisations qui tolèrent et même approuvent — au mépris de toutes les traditions libérales du mouvement syndical — de tels actes de leur gouvernement. Si l'Union syndicale ne repoussait pas avec indignation votre invitation, elle mériterait le mépris du peuple suisse et du monde entier. »

c. s. s.

La Grève générale de 1918

Nous reproduisons ci-dessous la préface de Georges Diacon et Jean Möri à l'excellent ouvrage « La Grève générale de 1918 — Légendes et Réalités », de notre ami Constant Frey, publié par les soins des Editions Générales S. A.:

La révolte des éudiants qui s'est répandue avec une stupéfiante rapidité dans le monde entier, les grèves générales qui suivirent en France durant de longues semaines et même au Sénégal, la violence aveugle qui se déchaîne pourraient faire apparaître la grève générale de 1918, qui dressa face à face durant quelques jours les autorités et la classe ouvrière de notre pays, comme un événement mineur.

Toute réflexion faite, nous serions plutôt enclins à penser que les événements et l'évolution ont été en avance dans notre pays. Car les adversaires ont su tirer la leçon de l'expérience et construire des embryons de communautés professionnelles qui refusent encore de dire leur nom. La cohésion sociale permit de passer sans dommages à travers la deuxième guerre mondiale, d'échapper aux batailles meurtrières, aux destructions inouïes et à l'occupation. Ce sont là des avantages qu'il faut savoir apprécier à leur juste valeur.

Le grand affrontement creusa un véritable fossé il y a un demi-siècle entre le peuple exploité d'une part, le pouvoir et le patronat d'autre part, incapables d'assurer la place de travail des ouvriers et des employés, de freiner de façon efficace le renchérissement du coût de la vie, ou même de refréner les appétits insatiables des mercantis, des propriétaires et des employeurs qui rendaient encore plus choquante la misère des familles ouvrières, privées le plus souvent de leur chef, en service commandé à la frontière.

L'Union syndicale suisse a jugé nécessaire d'évoquer cette époque révolue d'incurie gouvernementale, d'égoïsme des possédants, aggravée par la morgue des officiers supérieurs d'une armée de milices qui avait perdu complètement le contact avec le peuple dont elle était pourtant l'émanation.

Cette évocation conduit nécessairement à mettre en lumière l'extraordinaire transformation qui s'est effectuée dans les rapports sociaux au cours de ce dernier demi-siècle. Grâce à la puissance syndicale, mais aussi à une meilleure compréhension de ses devoirs élémentaires par le patronat, la négociation collective, la conciliation et l'arbitrage se sont largement répandus dans tous les domaines. Ces mécanismes paritaires ont permis de sauvegarder la paix sociale, malgré les tribulations et les embûches que la vie sème sous les pas de toutes les sociétés. Même le législateur, sous la rude poussée des syndicats, a fait un effort remarquable pour compléter et renforcer notre système de sécurité sociale. Ce système est loin de constituer une perfection. Mais il faut l'apprécier évidemment dans le cadre général des conditions de travail, de la rémunération tout spécialement, qui constituent l'essentiel de l'édifice contractuel dont les ramifications s'étendent dans tout le pays et dans toutes les professions, grâce aux quelque 1350 conventions collectives actuellement en vigueur. Et déjà les plus audacieux parmi les partenaires sociaux se sont engagés dans la voie des institutions paritaires au service de la communauté. Ces créations encore trop peu nombreuses complètent l'apport insuffisant, spécialement en ce qui concerne la maladie, des caisses d'assurances sociales et syndicales, publiques ou privées. Elles vont dans le sens d'une coopération toujours plus étroite en ce qui concerne la garantie du plein emploi, de la formation, du perfectionnement, de la réadaptation et du reclassement professionnels. Il reste à multiplier, à renforcer et à étendre ces essais encore trop fragmentaires que les ultras du patronat considéraient hier encore comme excessifs. Mais les expériences qui se déroulent autour de nous pourraient leur avoir ouvert les yeux. Ce que l'on souhaite pour eux, pour une évolution pacifique des rapports sociaux et la construction d'une société nouvelle, plus humaine et fraternelle.

A cette démonstration, que souhaitait le comité de l'Union syndicale suisse quand il prit la décision de convoquer un congrès extraordinaire pour commémorer l'événement et tirer les conclusions qui s'imposent, l'œuvre de Paul Schmid-Ammann : « Die Wahrheit über den Generalstreik 1918 », publiée aux Editions Morgarten de Conzett & Huber, à Zurich, apporte en langue allemande une contribution excellente. L'intérêt de ce travail de bénédictin réside dans la citation et les commentaires judicieux de documents authentiques que l'auteur a obtenu l'autorisation de consulter dans les archives de la Confédération et du canton de Zurich.

Il ne pouvait être question de publier une traduction intégrale de cet ouvrage de plus de quatre cents pages, ni même une version française quelque peu résumée, même si ce fut au Comité d'Olten, à Zurich dans la rue, et à Berne autour d'un Conseil fédéral plutôt versatile et d'un général Wille trop enclin à braver la colère populaire, que l'essentiel s'est passé. Il est évident que des remous analogues se déroulèrent en Suisse romande, spécialement dans les Montagnes neuchâteloises et la Métropole horlogère, occupée auparavant durant quelques mois par la troupe, ainsi qu'au pays de Vaud et à Genève. Ces expériences romandes intéressent tout particulièrement les lecteurs de nos régions.

C'est pourquoi l'Union syndicale a préféré laisser Constant Frey complètement libre d'écrire une version tout à fait originale sur le même thème. Les lecteurs de cet ouvrage goûteront certainement la clarté de son style, son indépendance d'esprit qui ne craint pas d'émettre des opinions souvent non conformistes et de retoucher les portraits trop flattés des grands hommes de naguère. L'auteur excelle tout spécialement à rétablir dans leurs mérites respectifs quelques caractères qui honorèrent le mouvement ouvrier, devinrent plus tard de remarquables représentants de la fonction publique et même des magistrats dont les grandes œuvres demeurent. Tant pis si quelques opportunistes ou virtuoses de l'équilibrisme sont griffés au passage par la plume mordante d'un des meilleurs écrivains que le syndicalisme suisse ait produits !

Ce témoignage exceptionnel du juvénile septuagénaire qui continue à se préoccuper des mouvements de l'adolescence enthousiaste et des problèmes sociaux fera date. Longtemps encore les historiens se référeront à ce document objectif

c. s. s

PENSÉES

... La jalousie aveugle un cœur atteint ; et, sans examiner, croit tout ce qu'elle craint. P. Corneille

Il y a plus de noblesse et de générosité à sourire à la vie et à tous ses devoirs qu'à bouder les hommes et les choses. A. Vermeersch

Vivre, c'est faire une œuvre qui dure. Vinet

VACANCES

Chambres et appartements à disposition dans nos maisons de vacances

SÖRENBERG:	1 appartement du 14 au 21 septembre. 1 appartement du 12 au 29 octobre. Plusieurs appartements dès le 19 octobre et jusqu'au 28 décembre.
SAINT-LÉGIER:	Plusieurs appartements dès le 13 octobre.
WALZENHAUSEN:	1 appartement du 8 au 28 septembre. Plusieurs appartements du 15 septembre au 5 octobre. 1 appartement du 13 au 26 octobre. Plusieurs appartements dès le 20 octobre.
LA LENK:	1 appartement du 22 au 28 septembre. 1 appartement du 22 septembre au 5 octobre. Plusieurs appartements dès le 13 octobre et jusqu'au 21 décembre.
GOLFO DEL SOLE:	Bungalows dès le 12 octobre.

Service des vacances FOMH

BULLETIN DE COMMANDE

(à retourner à l'Union syndicale suisse, Monbijoustrasse 61, 3000 Berne)

Le soussigné (membre de la fédération: . . . . . commande . . . exemplaire(s) de la « Grève générale de 1918. Légendes et Réalités », par Constant Frey, qui va sortir de presse, au prix spécial de 12 fr. l'exemplaire.

Dernier délai de souscription: 30 septembre 1968.

Lieu et date: _____

Adresse exacte (écrire en toutes lettres): _____

Signature: _____

La Chaux-de-Fonds

C'est plus qu'une querelle de personnes

Certains journaux d'information ont présenté comme une querelle personnelle la polémique qui s'est engagée entre R. Spira, président de la section du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, et L. Sidler, rédacteur neuchâtelois de la « Voix ouvrière ». En réalité, cette polémique dépasse très largement le cadre qu'on prétend lui attribuer.

Lorsque L. Sidler, au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie, a pensé qu'il était plus utile d'attaquer le Parti socialiste et de se moquer des cortèges très dignes qu'il avait organisés, en s'abstenant de toute critique envers le Parti du travail, prouve que, à côté de la prise de position très nette de Jean Vincent, qui condamne l'agression russe, il existe au sein du Parti du travail (POP en terre neuchâteloise) une tendance qui est d'avis qu'il est plus utile de tenter de nuire au Parti socialiste que de faire l'analyse des événements. Ces événements sont pourtant d'une gravité extrême. Ils marquent l'écrasement d'un embryon de démocratie et d'un noyau de liberté naissante par la force armée. Se servir des tanks pour asservir un peuple, n'est-ce pas s'abaisser à imiter l'impérialisme capitaliste qui a toujours utilisé la force pour s'imposer aux peuples qui cherchaient à obtenir une indépendance réelle et le droit de choisir eux-mêmes leur mode de gouvernement.

Si l'application d'une telle méthode est condamnée par Jean Vincent — et vraisemblablement par une grande partie des membres du Parti du travail — il n'en reste pas moins que L. Sidler n'est pas seul à penser qu'il est plus important de discréditer le Parti socialiste que de s'opposer à l'étranglement de la liberté d'un peuple qui voulait choisir le chemin du socialisme démocratique pour assurer son avenir. Ce choix d'une partie des membres du Parti du travail doit faire réfléchir ceux qui pensent que l'unité de la classe ouvrière doit s'effectuer à n'importe quel prix. Elle devrait finir par leur faire comprendre qu'il n'est pas possible de pactiser avec ceux qui, comme L. Sidler, attendent que le Parti socialiste se suicide pour régner.

Une entente en vue de l'unité reste possible: elle n'est valable que dans le respect des droits démocratiques, dans la possibilité pour chaque peuple de choisir librement son propre destin. Le Parti socialiste restera fidèle à ses principes. Il ne refusera pas l'aide qu'on peut lui apporter dans la marche en avant vers un socialisme démocratique, mais il refusera de s'allier à ceux qui n'ont rien oublié ni renié des méthodes staliniennes.

EUGÈNE MALÉUS.

CHEZ LES ÉCLAIREURS CHAUX-DE-FONNIERS

La brigade Vieux-Castel a de grands projets

Fondée en 1923, cette troupe d'éclaireurs est multiconfessionnelle. Elle est composée du groupe Charlemagne, une meute de louveteaux et une troupe d'éclaireurs, du groupe Saint-François, deux meutes et deux troupes, de deux équipes de routiers, elle patronne en plus une patrouille d'éclaireurs physiquement handicapés. Son effectif total groupe 130 louveteaux, éclaireurs et routiers. La brigade Vieux-Castel possède un terrain au Couvent, sur lequel elle a construit un chalet en 1924. implanté par la suite deux anciens foyers du soldat et un baraquement. Mais en plus, elle a la chance d'être soutenue par un comité de direction de 25 membres composé d'anciens éclaireurs restés fidèles à la cause. Ce sont ses représentants qui nous ont fait part des besoins et des projets de la brigade.

CE QUI EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE

Une restauration du chalet, une revision générale des deux foyers en fort mauvais état, la construction d'une jonction entre ces deux bâtiments.

CE QUI EST INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT

La pratique du camping seul est dépassée, il faut « rester dans le vent » s'adapter à l'évolution des techniques, sans pour autant rien abandonner des bases du mouvement qui restent entières. Les patrouilles doivent disposer de locaux et d'ateliers, de matériel leur permettant de pratiquer le bricolage, de s'initier à la photo, au cinéma, aux arts, etc.

CE QUI SERAIT SOUHAITABLE

Une harmonisation des divers bâtiments afin de mieux les incorporer dans le quartier nouveau qui les environne.

La possibilité d'acheter un vieux car à remettre en état dans le but d'organiser une expédition à travers l'Europe.

CE QUI MANQUE

C'est naturellement l'argent nécessaire à mener à bien tous ces projets. Le Comité de direction tient à ce que les jeunes participent à sa recherche, ils ne doivent pas tout recevoir, mais ils méritent une aide solide. Dans ce but il organisera différentes manifestations, en particulier un grand marché aux puces qui se déroulera dans les locaux de la Croix-Bleue le samedi 28 septembre de 8 h. à 18 h.

Vous êtes donc invité à faire une revue de vos richesses, à sélectionner vos surplus, et à les remettre aux éclaireurs du Vieux-Castel, qui en prendront possession le mercredi 25 septembre de 13 h. à 18 h. Soyez généreux, signalez votre volonté de participer à la collecte en ornant une fenêtre d'un linge blanc, ou pour simplifier les choses déposez vos dons à l'entrée de l'immeuble. **E. M.**

ÉTAT CIVIL

Naissance

Arcelaschi Silvio, fils de Bruno, manœuvre, et de Denise-Chantal née Pittet.

Promesses de mariage

Hämmerli Willy-Hans, peintre, et Wolfer née Lagger Georgette-Thérèse.

Mariages

Fagioni Marcello-Aurelio, musicien, et Bach Eveline.
Wachs Werner, chef monteur, et Nobs Andrée-Yvette.
Guye Gilbert-Henri, comptable, et Girardier Françoise-Marthe.

Décès

Cuenat Georges-Asther, mécanicien, né le 2 janvier 1898, veuf de Marie-Louise née Lesquereux (Rocher 21).

CARNET DU JOUR

Cinémas

EDEN: 20.30, «Les Teenagers».
RITZ: 20.30, «Trois sur un Sofa».
PLAZA: 20.30, «Lord Jim».
CORSO: 20.30, «La Bataille de San Sebastian».
SCALA: 20.30, «Bonnie and Clyde».

Divers

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30
GALERIE DU MANOIR: 19.00 à 22.00, Tissus coptes, du IVe au XIIe siècle.

Pharmacie d'office

Pharmacie Centrale, Dr Nussbaumer, avenue Léopold-Robert 57
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

Le Musée d'horlogerie s'enrichit d'une splendide pendule avec planétaire

Mardi, en début de soirée, M. Imhof, président de la Commission du Musée d'horlogerie, avait le plaisir de présenter la dernière acquisition destinée à enrichir la salle des chefs-d'œuvre. On remarquait la présence d'A. Sandoz, président de commune, de Me Cornu, président de la Fondation Maurice Favre, de MM. Blum et Ditisheim, représentants du Syndicat patronal des producteurs de la montre et du bureau des métaux précieux, à la générosité de qui l'on doit, avec l'aide de la commune, de posséder cette nouvelle merveille. Les représentants du monde horloger étaient nombreux. M. Jubin, conservateur du musée du Locle, nous avait fait le plaisir d'être présent.

M. Imhof s'est réjoui que le Musée d'horlogerie ait été visité, depuis le début de l'année, par plus de 10 000 personnes: un record. Les collections ont été reclassées. Elles correspondent à un guide interne qui sera remis gratuitement aux visiteurs et qui augmentera leur intérêt. Un enregistrement d'une visite commentée est en travail. On pourra se le procurer à l'entrée également, naturellement à titre de prêt pour la durée de la visite. Le prospectus de présentation du musée, édité en collaboration avec celui du Locle, est en réimpression. Cent mille exemplaires seront distribués à travers le monde. Nous n'avons plus qu'à souhaiter, avec les responsables, une prochaine érection du nouveau Musée d'horlogerie.

M. Curtit, conservateur, fit une description claire et savante de cette merveilleuse pendule astronomique avec planétaire, qui vient compléter notre collection. D'Antide Janvier, le musée possède déjà une pendule astronomique, une des plus grandes valeurs de notre collection. **E. M.**

DESCRIPTION DE LA PIÈCE

Le socle carré, en acajou, contient une boîte à musique jouant quatre airs. Il est signé: « Fecit Raingo, rue St-Sébastien N° 46, Paris ».

Le mouvement est signé sur le cadran: « Antide Janvier à l'Institut », et il est supporté par quatre colonnes, en acajou également, et décoré de bronzes dorés au feu. Le tout est de style Empire.

Les indications astronomiques sont les suivantes: heures, minutes, jours de la semaine et l'astre correspondant (exemples: dimanche, le soleil; lundi, la lune, etc.).

Le mouvement de rotation de la terre sur elle-même (heures diurnes et nocturnes — 2×12 heures), son mouvement de translation autour du soleil.

La position de la terre aux équinoxes (21 mars et 21 septembre) et aux solstices (21 juin et 21 décembre).

Le midi moyen par rapport au méridien de Paris.

Le mouvement de rotation de la lune sur elle-même et son mouvement de translation autour de la terre en 29 1/2 jours (âge de la lune).

Les phases lunaires vues de la terre.

Les années communes et bissextiles.

Les mois et les quantièmes.

La date de l'entrée de la terre dans les signes du zodiaque indiqués en temps et degrés (12×30°).

BIOGRAPHIE

Antide Janvier: horloger célèbre et auteur d'ouvrages techniques, né à Besançon en 1751, mort à Paris en 1835.

Raingo: horloger de précision sous l'Empire et la Restauration, mort à Gand.

Le Locle

Tout sur la VEL 1968

Neuvième du nom, la VEL sera plus importante que jamais, telle est l'impression que nous avons eue en assistant, hier soir, à sa séance de presse.

Tout d'abord, grâce à la compréhension des autorités, la VEL changera de locaux et sera accueillie dans les halles de gymnastique des Jeanneret.

Alors qu'en 1966 il y avait 26 exposants, l'exposition de cette année, qui ouvrira ses portes le mardi 8 octobre (fermeture dimanche 13 octobre), comprendra 32 exposants. Un hôte d'honneur: l'Aéro-Club de Suisse, section des Montagnes neuchâteloises. Sa présence sera marquée par sa section de vol à voile, qui présentera le tout dernier planeur « Phœbus ».

Mais, outre cet invité d'honneur, il y aura encore l'Association patronale horlogère qui, en collaboration avec le Technicum, section de l'horlogerie du Locle, monteront un stand qui sera sans doute fort remarqué.

Durant six jours, la Vente-Exposition Locloise accueillera certainement une foule de visiteurs. Son Comité d'organisation, soucieux d'apporter quelque chose de nouveau, procédera chaque soir à un tirage au sort qui donnera le droit de participer à un vol en avion ou à un bon d'achat en marchandises. Il suffira, pour cela, de remplir et de déposer dans une urne un coupon qui paraîtra dans notre journal.

Rappelons enfin que le Comité de la VEL comprend: MM. Willy Dumont, président; Francis Tissot, secrétaire; Willy Grimmler, caissier; Victor Huguenin, René Vernetti et Georges Margairaz, responsables des stands; Georges Gasser, publicité, et Jean-Louis Felder, assesseur. *R. D.*

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Mission Suicide à Singapour».

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

CARTEL SYNDICAL CANTONAL NEUCHÂTELOIS. — Son comité a siégé mercredi 4 septembre au secrétariat de la FOMH, à Neuchâtel.

Il a fixé définitivement l'assemblée de délégués de cette année au samedi 26 octobre; elle aura lieu à Fleurier. La date du 28 septembre, choisie tout d'abord, a dû être abandonnée pour diverses raisons. La partie administrative de la réunion sera suivie d'un exposé de Roger Duvoisin sur les problèmes qui se posent dans notre pays au sujet de l'assurance maladie.

De nombreuses questions ont été abordées au cours de la réunion de comité et la décision a été prise de faire un versement à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière pour l'aider dans ce qu'elle entreprend pour soutenir les Tchécoslovaques qui ont dû abandonner leur pays à la suite de l'invasion de celui-ci invasion que chacun réprouve.

Reymond s'agrandit

La maison neuchâteloise qui a également un siège à La Chaux-de-Fonds, Reymond & Cie, fait peau neuve. Elle vient d'inaugurer à Cornaux un grand entrepôt, lui permettant ainsi de donner satisfaction à sa clientèle avec une plus grande rapidité. Meubles de bureaux, machines et tout une gamme de fournitures y sont installés sur une vaste surface.

1968

CHRONIQUE JURASSIENNE

PORRENTRUY : Voyage d'étude de normaliens. — Durant la semaine du 9 au 14 courant, la première classe de l'Ecole normale accomplira un voyage d'étude sous la direction de M. J.-Cl. Bouvier, docteur ès-science, professeur de sciences naturelles, accompagné par Mme Bouvier qui, une fois encore, se charge de l'économie de cette expédition placée sous le signe du camping intégral.

C'est bien d'une expédition qu'il s'agit. Celle-ci, minutieusement préparée et dotée d'un matériel scientifique adéquat sera notamment l'occasion, pour nos normaliens, d'étudier le milieu naturel (climat, microclimats, topographie, sol, végétaux, faune) et le milieu humain de trois lieux très caractéristiques, choisis en Savoie et en Provence, pour mettre en évidence la manière dont l'homme s'est adapté au milieu et aux conditions que lui impose la nature, ou a réagi contre celles-ci.

Le Grand Conseil bernois en excursion

Le Grand Conseil bernois n'a siégé, mardi, que durant une heure et demie, la journée étant consacrée aux excursions des groupes. Pendant cette brève séance, il a repris l'examen par article de la loi sur la formation professionnelle et il a adopté 14 articles. L'un d'eux concerne l'introduction de l'assurance obligatoire en cas de maladie ou d'accident pour tous les apprentis des deux sexes.

Les débats ont repris aujourd'hui pendant toute la journée.

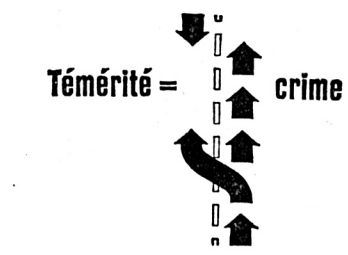

SANDOZ
PLACE DE LA GARE

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent
(route La Chaux-du-Milieu—La Brévine)
Commémoration
du 10e anniversaire de la mort du poète
Le jeudi 12 septembre, à 20 h. 30: ÉVOCATION, DIAPOSITIVES, RÉCITAL PIERRE BOULANGER
Du jeudi 12 au lundi 16 septembre, de 14 à 22 h. EXPOSITION DE DOCUMENTS ET DE SOUVENIRS
Entrée: 3 fr. (étudiants 1 fr.)
ARTHUR NICOLET

Avez-vous bien réussi
vos photos de vacances ?
Alors, faites comme moi, achetez un album chez Reymond, Serre 66, La Chaux-de-Fonds. Il a actuellement un choix très varié.

La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
A L'AIDE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE
COLLECTE 1968

ARTICLES HYG.
1re qual., 12 pièces Fr. 4.50; 24 pièces Fr. 8.—; lubrifié: 12 pièces Fr. 6.50; 24 pièces Fr. 11.50.
Exp. discrète. Remb. seulement sur demande. CCP 30-185 46.
F. WIDMER, case 54, Grand-Rue, Berne 8.

PRÊTS
Banque EXEL
Discrets
Rapides
Sans caution
Avenue Léopold-Robert 88
Tél (039) 3 16 12
La Chaux-de-Fonds
EXEL
Ouvert le samedi matin

Abonnez-vous à notre journal

M. Donzé
TAILLEUR
RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 15
Tél. 039 2 98 33

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

FEMMES SOCIALISTES. — Séance du comité, mercredi 11 septembre, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG, boulevard James-Fazy 18.

LANCY: Commission du programme. — Mercredi 11 septembre, à 20 h. 30, chez H. Rosselet, 70, route du Pont-Butin, Petit-Lancy.

RIVE GAUCHE : Assemblée générale. — Jeudi 12 septembre à 20 h. 30, au Café de la Terrasse. Sujet: les mouvements d'étudiants.

JEUNESSE SOCIALISTE : Comité. — Jeudi 12 septembre, à 18 h., au secrétariat.

ONEX : Pique-nique familial de la section à Mont-la-Ville. — Dimanche 15 septembre. Rendez-vous de tous les participants à 8 h. 30 sur la place Café de la Ferme. Départ à 9 h.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COMITÉ CANTONAL. — Jeudi 12 septembre à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, salle du restaurant du 1er étage.

NEUCHÂTEL : Assemblée ordinaire. — Jeudi 12 septembre, à 20 h. 15, Hôtel du Jura, 1er étage.

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ : Assemblée ordinaire de section. — Jeudi 12 septembre, au Café Dufaux, Cossonay-Gare, à 20 h. 15. Ordre du jour : préparation de l'activité hivernale.

PULLY : Assemblée de groupe. — Exceptionnellement, pour ne pas compromettre le lundi du Jeûne fédéral, l'assemblée du groupe au Conseil communal aura lieu vendredi 13 septembre 1968, à 20 h. 15, au Café de la Comète.

VEVEY : Conférence publique. — La section de Vevey organise une conférence jeudi 19 septembre à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel Touring. Oratrice : Amélia Christinat, conseillère municipale à Genève. Titre : « Pourquoi les consommateurs doivent-ils s'unir ? »

Le temps s'envole, il faut le ménager;
Plus il est doux, et plus il est léger.

PROGRAMMES

RADIO TV

RADIO

Mercredi 11 septembre 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Signes particuliers. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Art de la nouvelle. 22.30 Optique de la chanson.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Opérettes. 20.15 Il y a cent ans. 20.50 Mus. pop. 21.40 Evocation. 22.00 Menuets. 22.15 Inf. 22.30 Music-hall américain.

Jeudi 12 septembre 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Demandez le programme. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.10 Quart d'heure du sportif. 12.25 Stop mystère. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 13.00 Stop mystère. 13.10 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Comptoir suisse, journée officielle.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Impressions flamandes. 10.05 Mus. récréative. 11.05 Mus. légère. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Roman à épisodes. 14.30 Flamenco. 15.05 Album aux disques.

TV ROMANDE

Mercredi 11 septembre 1968

17.00 Cinq à six des jeunes. 18.30 Bulletin. 18.35 Affaires publiques. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Bob Morane», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour spécial. 20.25 Visages et images. 21.05 Jeux sans frontières. 22.30 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mercredi 11 septembre 1968

1re chaîne. — 18.25 Actualités. 18.30 Contact. 18.35 Courte mémoire. 18.50 Art-actualité. 19.20 Filopat et Patafil. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Vive la Vie», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Les Shadoks. 20.35 Cartes sur table. 21.35 Variétés. 22.10 Concert. 23.05 Télé-nuit.

2e chaîne. — 19.40 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 Promenade au zoo. 20.30 «La Guerre de Troie», film. 22.00 Débat.

Jeudi 12 septembre 1968

1re chaîne. — 12.30 Flash-actualités. 12.33 Séquence du jeune spectateur. 12.50 Télé-midi. 13.10 Télé-service. 13.20 Bourse. 15.25 Emissions pour la jeunesse.

D'UN SPORT A L'AUTRE

La cinquième journée

LIGUE NATIONALE A

Bâle—Saint-Gall
Bellinzone—Grasshoppers
Bienne—Sion
Lausanne—Servette
Winterthour—Young-Boys
Zurich—Lucerne
La Chaux-de-Fonds—Lugano (vendredi soir)

LIGUE NATIONALE B

Bruhl—Granges
Chiasso—Thoune
Xamax—Etoile Carouge
Soleure—Baden
UGS—Fribourg
Wettingen—Mendrisiostar
Young-Fellows—Aarau

Football

Sivori va quitter l'Italie

Le célèbre footballeur argentin Enrique Omar Sivori, qui joue actuellement à Naples, rentrera définitivement en Argentine le mois prochain pour poursuivre sa carrière avec le Nuracan, de Buenos Aires. M. Luis Seijo, président du club argentin, a annoncé à la presse que Sivori quittera l'Italie au début d'octobre, terme de son contrat avec Napoli.

● A l'occasion de son 75e anniversaire, le F.-C. Bâle a affronté au Stade Saint-Jacques le F.-C. Nuremberg, champion d'Allemagne. Jouée devant 13 000 spectateurs, cette rencontre s'est terminée par 0-0.

● La sélection suisse des juniors entamera la nouvelle saison samedi prochain à Constance, où elle disputera un match d'entraînement contre les juniors du F.-C. Constance. La sélection comprendra les joueurs suivants : Gardiens : Kohler (Granges), Weber (Grasshoppers). Arrières et demis : Burgisser (Etoile Carouge), Frutig (Young-Boys), Fuhrer (Kœniz), Gauthier (Bienne), Lador (Grasshoppers), Hausamann (Young-Boys), Perruchoud (Sion), Riner (Bâle). Avants: Andrey (Etoile Carouge), Durst (Police Zurich), Forster (Zurich), Marcuard (Etoile Carouge), Rebmann (Young-Boys), Wey (Kœniz).

ATHLÉTISME. — *La Commission interfédérations pour l'athlétisme, à la suite des événements de Tchécoslovaquie, avait annulé la tournée dans les Balkans prévue pour l'équipe suisse. Elle est revenue sur sa décision pour une partie de ce déplacement. Le match contre la Bulgarie reste annulé, mais, en revanche, une sélection suisse rencontrera la Grèce, à Salonique, les 18 et 19 septembre.*

● *Al Oerter, trois fois champion olympique du lancer du disque (Melbourne, Rome, Tokyo), Jay Silvester, détenteur du record du monde, Rin Babka et Gary Carlsen se sont qualifiés pour la finale du lancer du disque des épreuves américaines de sélection olympique, en réussissant le minimum imposé (54 m. 86).*

CYCLISME. — *Les organisateurs du Tour de Suisse annoncent que leur épreuve 1968 s'est soldée par un succès financier, puisque le bénéfice est de 30 000 fr. environ. Pour le Tour de Suisse 1969, la période prévue est celle du 12 au 20 juin (neuf jours de course). Les têtes d'étape d'ores et déjà prévues sont : Binningen, Soleure, Gstaad, Crans, Lugano, Davos, Landquart, Saint-Gall, Brugg et Zurich.*

TENNIS. — *Les premiers championnats internationaux ouverts de Forest Hills se sont achevés par la finale du double messieurs. Les deux amateurs américains Bob Lutz et Stan Smith ont battu l'Espagnol Andres Gimeno et l'Américain Arthur Ashe, le vainqueur du simple messieurs.*

Cyclisme

Avant le Tour de l'Avenir

Programme de l'arrivée à La Chaux-de-Fonds

Les organisateurs chaux-de-fonniers, en l'occurrence le V.-C. Francs-Coureurs, sont prêts. L'arrivée de la première étape du Tour de l'Avenir, samedi, doit connaître un succès. Voici son programme :

A 14 h., au Centre sportif de la Charrière, présentation des coureurs féminins ; 14 h. 10, poursuite amateurs ; 14 h. 25, course aux pointes féminine ; 14 h. 55, poursuite amateurs par équipes (4 km.); 15 h. 20, vitesse amateurs ; 15 h. 35, éliminatoires féminines ; 16 h., finale vitesse amateurs (joute entre le V.-C. Colombier et le V.-C. Francs-Coureurs de La Chaux-de-Fonds ; 16 h. 15, arrivée des motards acrobates du Tour (spectacle extraordinaire); dès 16 h. 30, arrivée des coureurs de la demi-étape Thonon—La Chaux-de-Fonds.

Le soir, à 20 h., à l'avenue Léopold-Robert, circuit Hôtel des Postes-Fontaine monumentale (départ magasin PKZ, artère nord): production des motards de la colonne du Tour ; finale féminine (six tours au temps); 20 h. 30, course contre la montre, par équipes, comptant pour le classement international ; 22 h. 15, clôture.

Les championnes cyclistes qui prendront part à la réunion d'attente, tant l'après-midi que le soir, seront : Françoise Chevrier, Nicole Colombat, Nicole Sautel, Monique Bietery, Danière Sirioud, de Roanne ; Renée Vissac, de Montferrand ; Christine Rousseau, de Dijon ; Marie-Claude Guillaumot, de Gray ; Jacqueline Sommer, de Nevers ; Chantal Richard, de Miribel ; Marie-Noëlle Amet, de Besançon ; Cosette Québatte, de La Chaux-de-Fonds. Renée Vissac est recordman de l'heure et Cosette Québatte sélectionnée pour les championnats du monde.

Enfin, dimanche, à 9 h., formation de la colonne publicitaire sur la place du Marché, puis départ pour le Centre sportif de la Charrière; à 11 h. 30, départ de la colonne. Dès 10 h. 30, contrôle du départ des coureurs au Centre sportif ; à 12 h., départ de la deuxième étape par la route de Biaufond qui sera cancelée.

Athlétisme

POUR LA MÉDAILLE D'OR

IL FAUDRA COURIR LE 100 M. EN MOINS DE 9"9

« Je suis maintenant persuadé qu'il faudra battre le record du monde (9"9) pour gagner la finale ici. De même que 10" et même 9"9 ne suffiront pas pour remporter le titre olympique à Mexico », a déclaré Stan Wright, entraîneur des sprinters olympiques américains, après les deux premiers tours du 100 mètres. « Bien qu'il ait été battu par Charlie (Greene), je suis toujours enclin à penser que Jimmy (Hines) est l'homme qui peut réaliser 9"8 sur cette piste », a ajouté Stan Wright en se frottant les mains quelque peu engourdies par le froid. Il faisait en effet très froid à Echo Summit (2280 m. d'altitude). Mais les athlètes ne s'en sont pas déclarés gênés.

Voilà une déclaration qui a fait sensation hier. Doit-on donc s'attendre à une chute de records du monde à Mexico ? Tout est possible, certes, mais attendons. Il y a tout de même des limites.

FRANCIS FAVRE

L'AFFAIRE ASPIDA

Roman d'actualité politique

23

Il me fut aussi possible d'examiner le « camp », je ne trouve pas d'autre mot pour le désigner, où les partisans du général, entrés avec lui dans la clandestinité, ne cessaient de s'entraîner : vaste quadrilatère, délimité par des barbelés, parsemé de baraquements, de tentes, de jeeps, de quelques pièces d'artillerie légère, d'armes automatiques et de faisceaux de fusils, bref, le tableau classique bien connu de tout militaire.

Le camp n'avait qu'une entrée (pour moi qu'une sortie, car j'avais déjà résolu de m'enfuir !) mais je constatai avec déplaisir qu'elle était gardée par une dizaine de factionnaires, armés de mitraillettes et couverts par une mitrailleuse en position de tir, placée un peu en retrait et entourée de sacs de sable. Tous ceux qui entraient ou sortaient montraient un bout de papier, un laissez-passer, mais je me trouvais trop éloigné pour en distinguer la forme et la couleur.

Comme s'il devinait ma pensée, le général, qui était resté à mes côtés pendant ce temps de réflexion, m'avertit d'un ton sans réplique :

— Attention, ne vous approchez pas des barbelés et n'essayez pas de vous échapper, vous pouvez seulement vous promener au centre du camp. Sinon, les sentinelles ont l'ordre de faire feu sans sommation... et ce sont tous des tireurs d'élite !

— Je tiens à la vie, n'ayez crainte !

— J'espère que vous ne l'oublierez jamais...

— A propos, puis-je vous demander où nous nous trouvons ?

— Sur une île voisine de Rhodes. Toute la région appartient à ma famille depuis des siècles, je peux y faire ce que je veux.

— Seriez-vous par hasard un parent de M. Markezinis, le chef du petit Parti ultra-conservateur qui se déguise sous l'étiquette de « progressiste » ?

— C'est mon frère, nous concourons au même but : l'élimination de Papandréou, la honte de la Grèce, cet homme habile, menteur, corrompu, qui a été de tous les partis, de toutes les cliques, et qui trahit notre patrie. Notre organisation s'est jurée de briser Aspida et de chasser Papandréou par la force, s'il le faut. Il est indispensable de restaurer la Nation, de rétablir l'ordre, la discipline, d'écraser les comploteurs communistes...

Le général semblait gagné par une violente colère, ses yeux lançaient des éclairs, justifiant par là son surnom.

— N'avez-vous pas peur de déclencher une guerre civile ? Le Parti du centre ne se laissera pas abattre sans résister. Et les communistes de l'EDA ? Et les syndicats ? Même dans l'armée, la troupe ne vous suivra pas.

— Vous vous trompez. Nous avons prévu chaque détail, et depuis longtemps. L'aviation et la plupart des unités passeront sous notre contrôle en une seule nuit. Il n'y aura pas de résistance, nos adversaires n'auront pas le temps de bouger: la 3e brigade blindée investira Athènes, grâce aux chars de mon ami Patakos nous serons maîtres de la capitale, mais il nous faut les noms des officiers membres ou sympathisants d'Aspida, nous en connaissons certains, il nous les faut tous, alors nous les écraserons sans pitié...

— Mai je ne les ai pas, ces noms ! criai-je.

— Vous mentez...

— Non, non ! vous dis-je. Ma sœur a certes entrevu des listes, mais la serviette qui les contenait a été dérobée par un traître, un certain Antonio Panayotis que vous devez connaître ! Je sais qu'il cherche à les vendre aux Turcs... ou à vos émissaires.

— Ce n'est pas vrai. Nous sommes sûrs que les documents sont en votre possession. Un de nos agents a aperçu Papazorglou vous les apporter. Panayotis n'est pas des nôtres, mais il nous a immédiatement avertis, sans doute parce qu'il ne vous aime guère... cependant je le crois.

— C'est un grand menteur, et de plus vous êtes mal informé: la serviette a été volée avant que je puisse voir quoi que ce soit. L'auteur du vol, je vous l'ai déjà dit, est précisément cette fripouille d'Antonio. Ce qu'il veut, c'est en tirer de l'argent...

— Je ne vous croirai jamais, inutile de me raconter des contes... mais vous finirez bien par céder, par tout avouer !

— Il est impossible de vous faire entendre raison, ma parole, vous êtes Crétois ! Si vous étiez un peu plus malin et moins obstiné, vous lanceriez vos « as » à Vienne, où ma sœur tente présentement de reprendre ces sacrés papiers à votre «ami» Panayotis, dis-je, très affirmatif. Ce faisant, je me rendais bien compte que je jouais serré, que je mettais Danielle en danger, tout en espérant qu'elle aurait le temps de réussir sa mission... et de se mettre à l'abri. Il me fallait gagner du temps, c'était absolument nécessaire...

— Je verrai, peut-être... concéda Markezinis, ébranlé par mon assurance.

— De toute façon, repris-je imprudemment, si un jour je suis effectivement détenteur des secrets d'Aspida, écoutez-moi bien, JAMAIS je ne les livrerai à des fascistes comme vous ! Vous pouvez me tuer, cela m'est égal.

En fait je crânais, je puis vous avouer aujourd'hui que je ne me sentais pas rassuré du tout !

— Nous ne sommes pas des fascistes, mais des nationalistes, explosa le général, hors de lui, je ne veux plus vous voir en face de moi, ou je vous frappe. Allez immédiatement dans votre chambre, vous y êtes consigné, interdiction de sortir jusqu'à nouvel avis !

Il s'éloigna à pas furieux et appela deux soldats qu'il plaça de garde devant l'entrée du Q. G. J'étais plus captif que jamais.

Quarante-huit heures se passèrent. Markezinis se montrait de plus en plus pressant, menaçant. Je voyais venir avec angoisse le moment où, excédé par ma résistance, il donnerait à ses sbires l'ordre de me faire subir une séance de torture. J'avais des migraines à force de réfléchir aux moyens de me tirer d'affaire. Le comble et le plus inquiétant, c'est que je disais la stricte vérité à propos des noms, mais personne ne me croyait. Je ne pouvais pourtant pas établir une liste imaginaire !

(A suivre.)

VAUD

La sage évolution du vignoble vaudois

A plusieurs titres, le canton de Vaud est intéressé à l'arrêté fédéral instituant des mesures temporaires en faveur de la viticulture. Celles-ci doivent prendre leur effet dès le début de 1970 et prendre fin en 1979. On sait notamment que l'on cherche surtout à empêcher une plus grande extension de la culture de la vigne dans des endroits peu favorables. Par là, on veut améliorer la qualité de nos vins. Le remplacement de cépages de chasselas blancs par des rouges pourrait réduire l'offre des vins blancs et peut-être satisfaire la demande des vins rouges du pays. Toutefois, on doit se souvenir que jamais nous n'arriverons à concurrencer efficacement la production de pays étrangers sur le plan des prix.

Toute cette série de questions fait l'objet d'études fort poussées dans les milieux viticoles vaudois. Au cours d'une journée d'information, on a pu se convaincre que les divers aspects de problèmes divergents sont abordés avec beaucoup de conscience.

A Mont-sur-Rolle, M. H. Badoux, ancien conseiller national et président de la Communauté des vins vaudois a mis l'accent sur le cadastre viticole, comme mesure de sauvegarde du vignoble suisse. Il a rappelé que l'abandon du cadastre conduirait à une extension démesurée du vignoble suisse, et vaudois en particulier, notamment par la substitution de la vigne aux cultures maraîchaires, arboricoles ou céréales dans les zones de plaine. Sans aucun doute, cela provoquerait une situation de crise qui nécessiterait une contribution importante du fonds vinicole.

Quant à M. R. Isoz, syndic d'Yvorne et président de la Fédération vaudoise et romande des vignerons, il s'attacha à exprimer les propositions des vignerons afin d'encourager la production des vins de qualité, tout en maintenant une économie viticole viable.

Il constate qu'en dix ans, le vignoble vaudois s'est réduit de 3800 à 3300 hectares. Cette régression est due à l'urbanisation d'une part et à la construction d'autoroutes d'autre part, qui on grignoté des régions viticoles auxquelles on ne pouvait pas enlever leur noblesse. Mais, il existe encore des réserves qui sont susceptibles d'être exploitées comme zones viticoles et qui, dans les dix ans à venir, pourraient être étendues à 1500 hectares supplémentaires. Il s'agit surtout de favoriser l'extension de vignes en pentes ou en terrasses, susceptibles de garantir la production d'un vin de qualité. La loi sur la définition des zones viticoles et des appellations contrôlées a fait sortir de l'anonymat des régions qui, jusqu'alors, se contentaient de livrer leurs produits sans dénomination de crû. Mais une telle pratique a été revisée et cela explique pourquoi l'ensemble des vignerons vaudois a fait sienne une politique nettement définie, celle d'une production de qualité. Par là, ils sont persuadés que c'est la meilleure manière de demeurer en place et de tenir son rang dans l'évolution actuelle de l'économie.

Il appartenait au chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, M. E. Debétaz, de relever que le 10 % des Vaudois sont restés attachés à l'agriculture. Dans cette branche importante, le rameau viticole est un serment vigoureux. Dans ce secteur, comme dans d'autres d'ailleurs, ce pays est tenu à maintenir une supériorité. Non pas une supériorité orgueilleuse ou prétentieuse, mais une supériorité dans l'effort et dans la volonté de rechercher et d'obtenir la qualité. Celle-ci est influencée par de multiples facteurs. Parmi eux, il y a la sélection, l'amélioration des méthodes de culture et la limitation aux terres présentant des aptitudes pour la vigne. Si l'on introduisait la liberté de planter des vignes n'importe où, le territoire du vignoble helvétique augmenterait sensiblement et, par là, la surproduction entraînerait des conséquences économiques que nous avons déjà connues.

Cette journée d'information, par un soleil radieux, dans le plus beau paysage du monde, a été complétée par la visite de vignobles à la Côte, plus spécialement à Tartegnin, à Gilly et à Founex, puis dans le Chablais, à Antagne, et enfin à Yvorne.

LAUSANNE : Nouveauté bancaire. — Bien qu'étant à la veille de célébrer le centième anniversaire de sa fondation, la Banque Populaire Suisse se veut plus jeune que jamais.

Pour preuve, nous n'en voulons que l'ouverture de son nouveau GUICHET POUR ENFANTS. Celui-ci permet à tous ses petits clients de verser eux-mêmes, et avec quelle légitime fierté, leurs économies sur leur propre livret d'épargne. Il est ouvert tous les mercredis après midi, de 13 h. 30 à 16 h. 30 (sauf pendant la période des vacances d'été).

D'autre part, un emplacement de jeux est réservé aux enfants tout au long de l'année : carrousel, table d'écoute diffusant des contes de fées, albums à colorier attendent leur bon plaisir. Les parents peuvent ainsi, en toute quiétude, procéder à leurs opérations bancaires.

Ce « guichet pour enfants » est nouveau sur la place de Lausanne.

LIQUEURS MARTIGNY Morand

LAUSANNE: UN GARAGE SOUTERRAIN

La motorisation avec son corollaire la circulation posent des problèmes à nos édiles des grandes villes.

Aussi faut-il saluer avec un beau « coup de chapeau » les initiatives prises par les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur privé qui tentent de les résoudre, dans une certaine mesure il est vrai.

La construction d'un garage parking à la place de la Riponne en est un bel exemple intelligent et audacieux.

Intelligent parce qu'il répond à une exigence impérieuse de décongestionnement du parcage au centre de la ville ; audacieux parce qu'il sera construit « souterrain » et exigera une technique précise et sans faille.

GÉNÉRALITÉS

Ce garage, construit en deux étapes, pourra abriter dans sa première étape quatre cents voitures environ sur deux niveaux ; le voûtage de la Louve ne permettant pas de s'enfoncer davantage dans le sol.

La construction est en béton armé et prend appui sur la molasse, soit directement, soit par l'intermédiaire de colonnes traversant le remblai. La dalle supérieure est apte à recevoir les mêmes charges qu'un pont de route principale. On accédera au parking depuis la place de la Riponne, ou par un couloir souterrain à l'ouest de la rue du Tunnel. La sortie débouchera uniquement sur la place de la Riponne.

Notons que la rue du Tunnel sera élargie et permettra une voie d'accès à cinq pistes, un trottoir de cinq mètres sera réservé aux piétons ; les escaliers Hollard déboucheront dans un souterrain et l'emplacement actuel de la Viennoise sera embelli d'arbres de haute futaie.

L'ASPECT FINANCIER

Une société constituée en 1963 par des commerçants de la Palud, de la rue du Pont et de la rue Saint- François a déjà un capital de 300 000 francs (fonds exclusivement suisses) ; celui-ci est prévu d'être porté à deux millions de francs.

Vu l'intérêt public que représente la construction de ce garage parking, la ville de Lausanne accordera une garantie de cinq millions et demi de francs sur les emprunts en premier rang. Les emprunts en deuxième rang (un million de francs) et celui du troisième rang (500 000 fr.) seront cautionnés par la BP et des grands magasins dont notamment la Société coopérative de consommation de Lausanne.

Le plan financier de la construction de ce garage parking représente donc une somme totale de neuf millions de francs.

DONNÉES GÉNÉRALES

C'est au cours d'une conférence de presse vendredi après midi qu'il nous fut donné d'amples renseignements sur ce vaste projet.

Notre ami Alfred Bussey, directeur des Finances, qui la présidait et M. Ed. Vaney, inspecteur des finances de la ville de Lausanne, abordèrent le point de vue financier. M. Ed. Dutoit, directeur des travaux, expliqua le côté technique du projet ; notre ami Robert Deppen, directeur de police, apporta d'utiles précisions sur les mesures envisagées en matière de circulation routière sur les axes Tunnel—Riponne, rue Neuve—place Chauderon, rue du Pont—rue de la Madeleine.

Le représentant de la société Parking Riponne S. A., M. Voumard souligna que la construction de ce parking devient nécessaire si l'on veut maintenir la vie économique du centre de la ville. Il sera avant tout un parking de passage.

Ajoutons pour terminer que la première étape du projet comprend 400 places de parc et que l'aération se fera par une cheminée de huit à dix mètres de hauteur, cheminée masquée par une fontaine monumentale.

Ainsi donc, si le Conseil communal donne le feu vert à la Municipalité, les travaux de la première étape pourront commencer l'hiver prochain déjà et s'échelonneront sur une période de trois ans.

Durant ce laps de temps, le marché de la Riponne aura son emplacement à la rue Centrale. Espérons que ses habitués ne seront pas trop dépaysés, ce d'autant plus qu'ils ont la certitude de revoir « leur » Riponne aménagée plus riante et agrémentée d'une frondaison de verdure d'un plus bel effet.

F. Ch.

ORBE: Qui sera préfet?

On s'interroge beaucoup en ce moment pour savoir qui deviendra préfet du district d'Orbe. Pour l'instant, il semble que le syndic du chef-lieu, M. Nicole, radical, soit le mieux placé. Cependant, ayant à choisir entre ses nouvelles fonctions et l'exploitation de son domaine, M. Nicole hésite. Il paraît toutefois vraisemblable qu'il se laissera faire une douce violence par ses amis politiques, qui le préféreraient au syndic de Premier, M. Candaux, dont ils redoutent l'indépendance d'esprit et le tempérament bouillant.

Si M. Nicole s'est fait une assez fâcheuse réputation au Grand Conseil, où il a pris quelques fois des positions très peu sociales, il paraît avoir agi plus par maladresse que par inclination véritable. En effet, en tant que syndic, il s'est montré en plusieurs circonstances un homme ouvert aux problèmes actuels.

B.

AVIS OFFICIELS

Enlèvement des ordures ménagères

Le public est informé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé lundi du Jeûne 16 septembre. Le service ordinaire du lundi 16 septembre sera remplacé par des tournées de ramassage s'effectuant respectivement aux mêmes heures le mardi 17 septembre.

Le service ordinaire du mardi 17 septembre sera reporté au mercredi 18 septembre, aux mêmes heures

DIRECTION DES TRAVAUX
LAUSANNE

ENTREPRENEURS

Matériel de coffrage, échafaudages: les plus simples de Suisse. Signalisation électronique chez SPIRA, Genève, stand 3982, entrée principale Jomini, près des fontaines, derrière la maison de Hollande.

Essence 6 ct meilleur marché!

normale 56 ct.
super 61 ct.
(100 octanes)
diesel 60 ct.

A 600 m. de la croisée de Chavannes
Station self-service à la rte de Chavannes
(Lausanne)

Mêmes prix à notre station de Bois-Noir (Saint-Maurice)

3 MOIS GAZ GRATUIT
Ā TOUT NOUVEL ABONNĒ AU GAZ DE CUISSON
REMISE DE Fr. 50.- Ā 150.- Ā L'ACHAT (OU EN ĒCHANGE) D'UNE CUISINIĒRE Ā GAZ
gaz de Lausanne
Henri Cavé — Au Centre — Le Cordon Bleu SA — Diémand SA — Innovation SA — L. Pamblanc et Cie SA — Perret frères — La Placette — Sabag SA — Schmidt Saint Laurent SA — Y. Thut — Mutzenberg et Cie, Prilly — Sanitaire SA, Prilly — Valsecchi, Pully — Magasin des Services Industriels Lausanne

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 53-54
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision
James Garner, George Kennedy, Eva Renzi, Nigel Green
LA JUNGLE AUX DIAMANTS
... où l'homme est le plus féroce!
Parlé français - Scope - Technicolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 16.30, 18.45 21.00 — 18 ans
DERNIER JOUR
Le chef-d'œuvre d'Arthur Penn avec Marlon Brando et Jane Fonda
LA POURSUITE IMPITOYABLE
(THE CHASE)
Panavision et technicolor - Parlé franç.

Atlantic Tél. 22 11 44-46
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
Grande première suisse
LE PACHA
Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven, Félix Marten, Louis Seigner
En couleurs

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Parlé français - Couleurs
Un nouveau western, puissant, violent, explosif
CLINT L'HOMME DE LA VALLÉE SAUVAGE
(CLINT IL SOLITARIO)
George Martin, Marianne Koch, Renato Baldini

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 — 16 ans
Première vision
Un film de Bryan Forbes
UN MORT EN PLEINE FORME
John Mills, Ralph Richardson, Michael Caine, Peter Sellers
Vers. orig. s.-t. franç./all.
Fav. susp. à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Franco Nero dans un western sans concession
L'HOMME, L'ORGUEIL, LA VENGEANCE
En couleurs

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00 à 22.00 — 7 ans
Un pays fabuleux et déconcertant...
MURAILLE DE CHINE
Rhapsodie exotique de la Chine mystérieuse
Un film extraordinaire

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 — 18 ans
En première
Jeanne Moreau dans le dernier film de François Truffaut - Eastmancolor
LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Claude Rich, J.-Cl. Brialy, Ch. Denner, Michel Bouquet, Michel Lonsdale
Tiré du célèbre roman de W. Irish

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
17.00: vers. orig. s.-t.
En première vision
Parlé français - En couleurs
Un grand film de guerre
UNE FOIS AVANT DE MOURIR
avec Ursula Andress, John Derek

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
En première
Jeanne Moreau dans le dernier film de François Truffaut - Eastmancolor
LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Claude Rich, J.-Cl. Brialy, Ch. Denner, Michel Bouquet, Michel Lonsdale
Tiré du célèbre roman de W. Irish

Métropole Tél. 25 63 22
14.30, 17.00, 20.30 — 10 ans
Rire en famille avec Bourvil et de Funès
LA GRANDE VADROUILLE
Un film de Gérard Oury
Eastmancolor - Panavision

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
Louis de Funès et Darry Cowl dans
Vous aussi vous croulerez de rire!
LES BONS VIVANTS
de Georges Lautner
Dialogues: Michel Audiard

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
11e semaine
Un film sur l'éducation sexuelle dans le mariage
LE MIRACLE DE L'AMOUR
Le plus grand succès de cette saison

Rex Tél. 23 41-51
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
Première vision
Sabine Sun, Jacqueline Vandal, Catherine Monnet
TROIS FILLES VERS LE SOLEIL
Un film de Roger Baumont - Couleurs
Que ne feront-elles pas pour aller à Saint-Tropez ?

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
Grande première suisse
Jean Seberg, Maurice Ronet, Pierre Brasseur, Danielle Darrieux, dans un film de Romain Gary (Prix Goncourt)
LES OISEAUX VONT MOURIR AU PÉROU
Un film d'atmosphère qui comblera les cinéphiles avertis

Corso-Rénens Tél. 26 90 55
20.30 — 16 ans
Couleurs
LA BATAILLE DE LA VALLÉE DU DIABLE

GENÈVE

LE CRÉDIT LYONNAIS DOIT DISPARAÎTRE

En sa séance du 11 juin de cette année, le Conseil municipal de la ville de Genève était saisi d'une proposition d'achat en co-propriété de la parcelle sur laquelle se dresse actuellement le bâtiment de Crédit Lyonnais. L'achat représente une dépense de 4 millions de francs pour la ville, mais la dépense totale sera de huit millions de francs. Il est prévu, grâce à un arrangement qu'on a réussi à mettre sur pied non sans mal, que l'Etat versera deux millions de francs et la Caisse d'Epargne deux millions. Mais faisons un peu d'histoire pour commencer.

Si on l'avait gardé...

C'est une bien étrange chose que de se trouver dans l'obligation d'acheter un immeuble qu'on a construit soi-même il y a près d'un siècle et demi. C'est pourtant ce qui s'est passé avec le Crédit Lyonnais qui fut érigé par la ville en 1825, rénové en 1835, vendu en 1871 à un monsieur Massip pour 400 000 fr. d'époque, que lui-même le revendit à l'actuel propriétaire pour 675 000 fr. On voit l'extraordinaire progression de la valeur du terrain, puisqu'aujourd'hui on en est à huit millions de francs, soit 6000 fr. le m² pour la ville. Pour la somme totale cela fera 12 000 fr., prix très raisonnable pour le quartier où le terrain est évalué entre 10 000 et 20 000 fr.

Si le Conseil municipal accepte l'achat, la dépense ne sera pas portée au compte des achats de terrains normaux et ainsi n'entravera nullement la politique intensive d'achat de terrain que pratique le Service immobilier.

Bonne opération et meilleure circulation

Il y a plusieurs raisons pertinentes qui militent en faveur de cette opération.

Tout d'abord les modalités d'acquisition. C'est effectivement très avantageux puisque la ville ne paie que la moitié, l'autre étant prise en charge conjointement par l'Etat et la Caisse d'Epargne. Pourquoi la Caisse d'Epargne du canton de Genève participe-t-elle à cette opération ? Pour simplifier, disons que la Caisse d'Epargne veut s'agrandir dans son actuel bâtiment de la Corraterie et qu'elle ne peut pas construire plus haut à cause d'un droit de servitude au profit du Crédit Lyonnais et de la ville de Genève. Or, la Caisse d'Epargne a acquis l'ex-Banque Genevoise de Commerce et de Crédit à la rue du Stand. Le Crédit Lyonnais serait d'accord de reprendre cet immeuble à la condition que les pouvoirs publics rachètent son actuel bâtiment. L'Etat, lui, intervient parce que cette opération présente un intérêt urbanistique certain. Comment ?

Le plan d'aménagement de cette partie du centre-ville est maintenant fixé. Tous les partis l'ont approuvé. Avec la démolition du Crédit Lyonnais on pourrait accroître sensiblement la fluidité du trafic. Depuis la place Neuve on prévoit deux voies descendantes à sens unique : la Corraterie qui mènerait obligatoirement dans les rues Basses et la rue Diday qui elle permettrait de passer sur la rive droite. On voit tout de suite l'énorme avantage que cela présente pour la circulation des véhicules, ainsi d'ailleurs que pour les transports publics car les arrêts seront placés plus rationnellement.

Pour toutes ces raisons, l'achat de ce terrain présente un caractère d'utilité publique certain et l'occasion ne devrait pas être manquée. Elle risque en effet de ne plus se présenter, ou alors à des prix exorbitants.

C. A.

Cela est arrivé

UNE BELLE MANIFESTATION SYNDICALE

C'est par un temps splendide exceptionnel en cette année pluvieuse, et sur un lac merveilleusement beau, à peine agité par une légère brise qui faisait ressortir le bleuté du Léman, que la croisière des vétérans de la FOBB a eu lieu le jour férié du Jeûne genevois.

Les syndicats du bâtiment ont choisi cette date du Jeûne genevois pour fêter leurs vétérans, parce qu'elle fut l'aboutissement d'une dure lutte syndicale pour l'obtention du maintien du droit au salaire pendant les jours fériés pour les ouvriers payés à l'heure.

Avant cette conquête des syndicats FOBB, il y a à peine vingt ans, les ouvriers du bâtiment perdaient chaque année leur salaire pour dix jours fériés.

C'est à la Salle communale de Cully que s'est déroulée la cérémonie de la distribution des diplômes et des cadeaux remis par la FOBB à ses quarante-neuf vétérans syndiqués depuis 1943.

La Municipalité avait offert une verrée d'honneur avec les excellents vins de la région.

Pendant toute la durée de la croisière, une joyeuse animation régnait parmi les quelque sept cents personnes embarquées sur le bateau décoré des drapeaux de la FOBB. S. I.

CUISINES SCOLAIRES DE PLAINPALAIS

Lors de son assemblée générale, cette société a renouvelé son comité comme suit pour le 63e exercice 1968-1969 : président, Emile Egg : vice-président, Jean Gysel et Alphonse Charrot ; trésorier, Robert Requedaz ; secrétaire, Louis Schoenau ; vice-trésorier, Roger Martini ; vice-secrétaire, Gustave Baud ; économe principal, Willy Ernst ; économes-adjoints, Léon Dossan et Alfred Marino ; archiviste, Henri Laffely ; membres adjoints, Emile Piguet, Charles Wittwer, Jacques Pinget et Gilbert Albert.

L'ouverture est fixée au lundi 9 septembre 1968. Inscriptions dans les écoles de l'arrondissement de Plainpalais.

Mémento genevois

ROTONDE DU QUAI DU MONT-BLANC: 20.45, harmonie La Lyre.

Incident technique

La plupart de nos abonnés des cantons de Vaud et de Genève n'auront pas reçu dans les délais habituels leur journal d'hier. Ce retard malencontreux est dû à un incident technique lors de l'impression, mardi matin. Nous prions tous nos abonnés de pardonner ce regrettable incident.

Versoix: Cent vingt locataires luttent contre des «proprios» insatiables

Une nouvelle pétition a été déposée sur le bureau du Grand Conseil par 120 locataires de la Cité Choiseul, à Versoix, mécontents d'une hausse injustifiée des loyers, du moins quant à ses proportions. C'est ce que nous apprend notre confrère « La Tribune de Genève » dans un article de René Vincent.

Un locataire affirme qu'en ce qui le concerne, la hausse par rapport au loyer initial de 1965, dépasse 67 % !

Comme toujours, malgré les promesses de l'année dernière, la société propriétaire, par l'intermédiaire de la régie, avance des arguments pour justifier cette nouvelle hausse : charges financières accrues, taux de l'intérêt et remboursement de prêts, etc.

La Commission des pétitions verra de quoi il en retourne, mais pourra-t-elle porter ses investigations dans les comptes de l'immeuble et surtout les pousser assez loin ?

Quoi qu'il en soit, la hausse des loyers est générale. Partout l'on nous signale des hausses injustifiées ; dans les immeubles non soumis à la surveillance la hausse est constante à chaque changement de locataire ou à la fin du bail.

Dans les immeubles soumis à la surveillance les locataires ont été tondus au maximum et doivent s'attendre à être encore dépouillés dans les années 1969, 1970 et suivantes.

Avec la complicité des autorités, les proprios agissent comme en pays conquis. P.

L'HOSPICE GÉNÉRAL a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

Une collaboration fructueuse de dix-neuf années avait créé entre le président Treina et notre institution des liens étroits. Son dévouement à la chose publique et sa connaissance aiguë des problèmes sociaux en avaient fait un conseiller de grande valeur

L'Hospice général en gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Fondation des terrains industriels Praille-Acacias (FIPA) ont le très grand regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien président du Conseil d'Etat

administrateur de la fondation dès sa création.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La section de Genève du Parti socialiste français (SFIO) exprime à ses amis socialistes genevois ses plus vives condoléances à l'occasion du décès du très regretté

JEAN TREINA

L'Association « Gaspard de la Rive » a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

son dévoué président.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

a ouvert une inscription pour pourvoir plusieurs postes

d'assistants d'ateliers et de cours théoriques

A L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Le cahier des charges et les conditions peuvent être obtenus au secrétariat général de l'Université (rue de Candolle 3, 1211 Genève 4). Le délai pour le dépôt des candidatures, au secrétariat général de l'Université, est fixé au 25 septembre 1968.

Département de l'instruction publique

Une inscription est ouverte du 12 au 20 septembre 1968 pour un poste d'

employée de bureau

à l'Instiut de médecine dentaire

Nous cherchons une personne consciencieuse, dynamique, ayant beaucoup d'initiative.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres et curriculum vitae à adresser au secrétariat de l'Institut de médecine dentaire, rue Lombard 30, 1211 Genève 4.

ECOLE DE PHYSIQUE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche

SECRÉTAIRE

(homme ou femme)

comme chef de bureau du secrétariat central et du service de multicopies.

Conditions requises:

- **connaissance de tous les travaux de secrétariat**
- **initiative et don d'organisation du travail**
- **langue maternelle française**
- **capacité de rédiger en français, en anglais et en allemand**
- **nationalité suisse**

Date d'entrée: à convenir.

Salaire en rapport avec les qualifications selon l'échelle des traitements de l'Administration cantonale.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats au professeur E. Heer, Ecole de physique, boulevard d'Yvoy 32, 1211 Genève 4.

Département de l'instruction publique

cherche, pour collaborer avec son conseiller technique, un

ARCHITECTE-TECHNICIEN E.T.S.

ou

DESSINATEUR-ARCHITECTE

(avec expérience)

Travail indépendant et varié. Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire au **Département de l'instruction publique, conseiller technique, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, à Genève.**

GENÈVE

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Clinique psychiatrique de Bel-Air ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission
administrative de la
Clinique psychiatrique de Bel-Air:
WILLY DONZÉ

La Commission administrative, la direction et le personnel du Sanatorium genevois de Montana ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1957 à 1965.

Le président
de la Commission administrative
du Sanatorium genevois
de Montana:
WILLY DONZÉ

La Commission de surveillance, la direction et le personnel de la Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission de
surveillance de la Caisse cantonale
d'assurance contre le chômage:
WILLY DONZÉ

La Commission de surveillance, la direction et le personnel de la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission de
surveillance de la Caisse cantonale
genevoise d'assurance scolaire:
WILLY DONZÉ

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Maison de Loëx ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission
administrative
de la Maison de Loëx:
WILLY DONZÉ

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Maison des convalescents ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission
administrative de la
Maison des convalescents:
WILLY DONZÉ

Le Comité pour l'érection d'un buste d'Edgard Milhaud a la douleur de faire part du décès de son très cher et regretté président,

Monsieur

JEAN TREINA

Septembre 1968.

LE COMITÉ

La Commission administrative, la direction et le personnel de l'Hôpital cantonal ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

qui présida la Commission administrative de 1954 à 1965.

Le conseiller d'Etat,
président de la Commission
administrative de
l'Hôpital cantonal:
WILLY DONZÉ

La Ligue suisse des Droits de l'homme a le profond regret d'informer ses membres et amis du décès de son cher collègue

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

membre de la section de Genève de la Ligue suisse des Droits de l'homme.

LE COMITÉ

Le comité de Genève pour l'Année internationale des Droits de l'homme a le triste devoir de faire part du décès de son cher président

Monsieur

JEAN TREINA

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

L'ASCOFAM, section de Genève, a le grand regret de faire part aux membres de l'association du décès de son président,

Monsieur

JEAN TREINA

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

APRÈS LA MORT DE JEAN TREINA

Nous avons rappelé mardi les étapes essentielles de la vie politique de notre ami Jean Treina qui siégea près de vingt ans au Gouvernement genevois, qu'il présida à deux reprises ; successivement chef du Département du commerce et de l'industrie, puis de la prévoyance sociale et de la santé publique.

Nous avons rappelé le vif mécontentement qu'il manifesta lorsque après l'élection du Conseil d'Etat en novembre 1954, la majorité de ses collègues, anciens et nouveaux, décidèrent contre son gré de lui attribuer le siège, laissé vacant par le départ de M. Antoine Pugin, au Département du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique. M. Emile Dupont, nouveau venu se voyant chargé de la direction du Département du commerce et de l'industrie. Pression des milieux patronaux avons-nous dit à l'époque, mais pression également du monde des affaires, surtout des sociétés immobilières lesquelles n'appréciaient guère un magistrat socialiste à la tête d'un département chargé du contrôle des prix, et surtout des loyers. Si finalement, notre ami Jean Treina décida de rester au Conseil d'Etat, nous l'avons écrit, ce fût d'une part sur l'insistance de ses amis politiques et syndicalistes et après avoir obtenu l'assurance qu'il continuerait à représenter le Conseil d'Etat dans les tractations en vue du percement du tunnel du Mont-Blanc.

En définitive, avec le recul du temps, il est permis de dire aujourd'hui que le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique (c'est ainsi qu'il adapta cette appellation moderne après deux ou trois ans de fonctions) avait besoin d'un magistrat de la trempe de Jean Treina, tout au long des trois législatures qui suivirent de 1954 à 1965 (une législature de trois ans et deux de quatre ans, la loi ayant été modifiée).

En effet, des problèmes ardus allaient se poser dont celui de la main-d'œuvre étrangère et la reconstruction de l'Hôpital cantonal étaient de véritables casse-têtes chinois.

Il est impossible d'énumérer ici tout ce que fit Jean Treina pour la prévoyance sociale et la santé publique, mais citons l'augmentation des subventions aux caisses de maladie, la conclusion d'une convention entre mutualistes et les médecins qui depuis pas loin de 30 ans étaient sans liaison conventionnelle ; la réorganisation du Service d'hygiène, créant l'autonomie de chaque service : création d'un poste de pharmacien cantonal, création d'un service de virologie et de sérologie de même qu'un service d'hydrobiologie et microbiologie des denrées alimentaires ; l'introduction de la vaccination facultative et gratuite contre la poliomyélite, dont on sait le succès considérable, etc. Notons encore la création d'une fondation du Sanatorium de Montana qui fit passer cet établissement hospitalier sous le contrôle de l'Etat.

Sur le plan politique, il faut noter qu'en automne 1951 Jean Treina fût élu conseiller national, malheureusement il ne put siéger, étant toujours considéré comme fonctionnaire postal en congé, la loi sur l'incompatibilité lui était applicable et il dut renoncer à aller siéger sous la coupole, à Berne.

Syndicaliste de la première heure, Jean Treina fût président de la section de Genève des fonctionnaires postaux, puis membre du Comité central pendant près de dix ans et enfin nommé président central. Simultanément, il est secrétaire de l'Union locale du personnel fédéral du canton de Genève, pendant plusieurs années il sera membre du comité de l'Union des syndicats du canton, présidée alors par Charles Rosselet, aux côtés de ce dernier il sera trésorier, puis vice-président.

Coopérateur de toujours, Jean Treina occupa des charges importantes dans le mouvement coopératif genevois, il fut membre du Conseil d'administration de la Société suisse de consommation, section de Genève.

On sait que Jean Treina, renonça à tout mandat politique en automne 1965, mais ce ne fût pas une retraite, au contraire, il accepta tant et tant de charges nouvelles qu'il y laissa probablement sa santé. Appelé à la présidence de l'Harmonie ouvrière La Lyre, il s'est dévoué sans compter pour cette belle phalange de musiciens ; depuis plusieurs années il était l'actif président de l'Association Suisse-Israël, section de Genève et fût appelé à la tête du Comité central suisse de cette association à laquelle il s'est donné avec un inlassable dévouement. Mais ce n'est pas tout ; Jean Treina fût appelé ce printemps dernier à présider l'Association Gaspard de la Rive, nouvellement créée pour venir en aide aux malades mentaux qui lors de leur guérison ne trouvait pas de foyer pour les accueillir, destinée aussi à leur procurer des loisirs. Il préside le comité genevois pour célébrer le 20e anniversaire de la Convention des Droits de l'homme et on le trouve encore à la tête de la section de Genève de l'ASCOFAM, Association mondiale de lutte contre la faim, dont Josué de Castro fut le fondateur. Il s'intéresse à l'Institut de la vie et participe aux travaux du Comité genevois antiapartheid, etc.

Ainsi, nous retrouvons notre regretté camarade dans tout ce qui concerne la vie de l'homme. Venir en aide à tous ceux qui souffrent à travers le monde, lutter inlassablement contre les injustices sociales, furent ses raisons de vivre dès qu'il eut l'âge de comprendre et jusqu'à son dernier souffle.

Dans notre reconnaissance en présence d'un tel dévouement, d'une telle abnégation de soi-même, nous associons notre camarade Emma Treina, dévouée militante de notre parti, compagne fidèle pour le meilleur et pour le pire de l'ami que nous pleurons.

Ce qui fait lecharme de l'homme,
c'est sa bonté.

Madame Jean Treina;
Mademoiselle Alice Kuhn;
Madame Paul Amblet et ses enfants;
Monsieur et Madame Jean Kuhn et leurs enfants;
Monsieur Willy Kuhn;
Monsieur et Madame Léon Clavel et leur fils Gilbert, à Annecy;
Monsieur François Constantin et famille;
Monsieur Louis Desbiolles, curé de Sallanches;
Monsieur et Madame R. Mossu et famille;
Monsieur et Madame P. Mossu et famille;
Mademoiselle Marie-Louise Treina;

Les familles Treina dans le canton de Vaud et en Suisse alémanique, parentes et alliées, font part du départ prématuré de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien conseiller d'Etat

survenu le 9 septembre 1968.

Le corps repose à la chambre mortuaire du cimetière de Plainpalais, rue des Rois.

Le service funèbre aura lieu au Victoria-Hall, rue du Général-Dufour, le vendredi 13 septembre, à 11 h.; les honneurs seront rendus à l'issue du service.

L'inhumation suivra au cimetière de Plainpalais.

Domicile: rue Henri-Mussard 19.

Au lieu d'envois de fleurs, prière de penser à Suisse—Israël, CCP 12-156 54, ou à l'Aide aux réfugiés tchèques.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Union des syndicats du canton de Genève a le regret d'annoncer le décès du

camarade

JEAN TREINA

qui, avant d'assurer des fonctions publiques, fut pendant de longues années trésorier, puis secrétaire du cartel.

Elle garde un souvenir reconnaissant du dévouement dont il fit preuve sans relâche pour servir la cause des travailleurs.

A sa famille vont la sympathie et la fraternelle compassion de tous les syndicalistes.

L'harmonie La Lyre, musique ouvrière, a le profond chagrin d'informer ses membres du décès de

Monsieur

JEAN TREINA

président et membre d'honneur de la société
ancien président du Conseil d'Etat

survenu le 9 septembre 1968.

Les musiciens rendront à leur regretté et dévoué président un dernier hommage lors de la cérémonie funèbre qui aura lieu le vendredi 13 septembre, à 11 h., au Victoria-Hall.

La Lyre conservera de son président, intègre et dévoué, un souvenir inoubliable.

Le vice-président: M. BACHMANN

La Fondation de radiodiffusion et télévision, à Genève, a le grand regret d'annoncer le décès de

Monsieur

JEAN TREINA

ancien président du Conseil d'Etat de Genève

qui fut pendant de nombreuses années un membre dévoué du Conseil de la Fondation des émissions Radio-Genève.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le délégué suisse à la conférence des non-nucléaires:

Le monde en est encore à un stade primitif!

La conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires, qui poursuit la discussion générale, a entendu, mardi, les délégués de plusieurs pays, dont le chef de la délégation suisse, l'ambassadeur Bindschedler, qui, au nom de cette délégation, a attiré l'attention de la conférence sur les points qui, à ses yeux, méritent un examen particulier.

Le chef de la délégation suisse en vint notamment à montrer que la distinction entre pays dotés et pays non dotés d'armes nucléaires indique que la communauté des nations en est encore à un stade primitif où la puissance militaire continue à impliquer des avantages politiques marqués. Cette situation souligne la nécessité toujours plus impérieuse de placer la vie internationale sous le signe du droit et de l'égalité souveraine des Etats, conformément à la Charte des Nations Unies.

Par une sorte de paradoxe, a ajouté l'ambassadeur Bindschedler, ce sont cependant les pays ne disposant pas de l'arsenal exorbitant de l'armement atomique qui seront appelés les premiers à faire un important sacrifice dans le domaine du désarmement nucléaire. Aussi, la Suisse ne peut-elle que se féliciter de voir réunie cette conférence.

L'importance de chaque pas qui mène la communauté internationale vers une limitation raisonnable des armements est telle qu'il ne peut être question de faire dépendre l'acceptation d'une mesure uniquement de son insertion dans un déroulement logique des opérations de désarmement, a déclaré le chef de la délégation suisse; cependant, le sacrifice qui est par là demandé aux petits et moyens Etats doit nécessairement être compensé par trois ordres d'obligations qu'il incombe aux grandes puissances de reconnaître.

La première de ces obligations est d'apporter comme contrepartie à l'effort de désarmement total (dans le domaine nucléaire) demandé aux petites et moyennes puissances des garanties de sécurité efficaces. La deuxième est celle qui résulte de la complémentarité de la non-prolifération par rapport à la limitation des armements des grandes puissances. Celles-ci doivent donc procéder, de leur côté, à une limitation effective de leur armement atomique. La troisième est l'obligation pour les grandes puissances de compenser tout détriment de nature économique résultant pour les petites et les moyennes puissances de la renonciation au développement d'armes atomiques.

Cernik a traité d'économie avec Moscou

« Au cours des entretiens que j'ai eu avec MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine j'ai informé les dirigeants soviétiques de la situation politique en Tchécoslovaquie en attirant tout particulièrement leur attention sur les principaux aspects de la normalisation » a déclaré mardi soir à son retour de Moscou M. Oldrich Cernik, président du Conseil.

Les Tchécoslovaques connaîtront dans les prochains jours quelques-uns des résultats positifs de ces entretiens, a ajouté M. Cernik qui a insisté sur le fait que ses conversations à Moscou ont surtout porté sur les questions économiques. Deux problèmes ont été notamment abordés, a déclaré M. Cernik : 1) Celui de la coopération à long terme ; 2) Celui de l'approvisionnement de la Tchécoslovaquie en matières premières et notamment pour ce qui concerne les minerais, le pétrole et le blé. En ce qui concerne le pétrole, l'URSS exportera des quantités plus importantes à partir de 1969 a souligné M. Cernik.

Il a d'autre part insisté sur le fait que les principes de la coopération économique entre les deux pays ont été arrêtés sur la base de l'efficacité ce qui veut dire qu'elle aura des effets positifs pour l'économie tchécoslovaque de même que pour les relations commerciales de ce pays avec le monde occidental.

« A la suite des négociations — dit d'autre part le communiqué commun publié à l'issue de ces entretiens — un accord a été signé entre les gouvernements de l'URSS et de la Tchécoslovaquie sur les livraisons de gaz naturel d'URSS en Tchécoslovaquie durant plusieurs années et sur la collaboration dans la construction d'un gazoduc sur le territoire de l'Union soviétique. »

« L'entente au sujet d'autres problèmes économiques a fait l'objet de protocoles. »

Paris: Retour en force de la contestation

La contestation a opéré hier un retour en force à la Faculté des sciences de Paris, où se déroule l'examen de fin d'année préparatoire aux études de médecine.

Hier matin, les épreuves s'étaient terminées avec un retard de plus de deux heures et des sandwiches avaient même été distribués aux candidats. Tandis que, dans certains amphithéâtres, des contestataires placardaient les questions sur les vitres, d'autres criaient de la rue les réponses à leurs camarades qui composaient. Hier après midi, vers 16 h., les épreuves n'avaient pas encore repris, les candidats s'étant rassemblés dans un seul amphithéâtre en dépit des injonctions de leurs professeurs. Cinq étudiants qui tentaient de prendre des photos, afin de faire la preuve de fraudes éventuelles, ont été frappés par des membres du service d'ordre, qui, selon eux, sont des policiers privés.

D'autre part, la nouvelle Faculté de droit a été fermée et la date de sa réouverture n'a pas été fixée. Les étudiants avaient organisé pour hier soir un débat sur la Radio-Télévision française.

De son côté, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) indique dans un communiqué publié après la session de l'examen à la Faculté des sciences et après la fermeture de la Faculté de droit que l'attitude du gouvernement n'est pas de nature à permettre le déroulement de la rentrée tel qu'il le souhaite. L'UNEF demande également aux étudiants d'expulser les policiers en civil des locaux universitaires et d'organiser partout des débats.

Les entretiens britannico-roumains

Michael Stewart, ministre britannique des Affaires étrangères, s'est entretenu, mardi, avec M. Maurer, premier ministre roumain, dans le cadre de la visite officielle de trois jours qu'il effectue en Roumanie. Il lui a transmis une invitation du Gouvernement britannique, ainsi qu'à M. Manescu, ministre roumain des Affaires étrangères, pour un séjour officiel en Grande-Bretagne, dont les dates n'ont pas encore été fixées.

Les entretiens ont porté sur la situation en Tchécoslovaquie et sur les conséquences possibles de la crise, tout comme ceux qu'avaient eus la veille M. Stewart avec son homologue roumain et avec M. N. Ceaucescu, secrétaire général du Parti communiste roumain.

Tout au long de ces conversations, la Roumanie et la Grande-Bretagne sont tombées d'accord pour s'abstenir de toute initiative ou décision de nature à aggraver la situation en Europe. Le ministre britannique et les dirigeants roumains se sont mis d'accord sur un programme de détente, tant en ce qui concerne les relations entre Bucarest et Londres, que la situation en Europe et dans le monde.

Les représentants des deux pays ont également examiné la mise au point d'une convention consulaire dans le domaine des échanges commerciaux anglo-roumains.

LA SUISSE ET LE BRÉSIL

Continent aux paysages merveilleux, le Brésil est aussi un immense corps de souffrance. La Suisse contribue depuis peu de temps au soulagement (très modeste) de quelques-unes de ses misères: après avoir pendant un temps aidé financièrement la coopérative agricole de Pindorama, dans le nord du pays, la Suisse assume maintenant la direction d'un projet autonome et complet dans la vallée du Capibaribe. J'ai eu la chance de visiter ces jour-ci la petite communauté des experts suisses à Carpina qui est chargée, avec les responsables d'un organisme « parastatal » brésilien (la CAPSENE), de réaliser la première étape du projet: il s'agit d'un jeune couple, M. et Mme Kull, d'un jeune volontaire, R. Hager, et du très remarquable chef du projet, notre camarade argovien Froesch. Cette équipe est chargée de l'implantation dans la vallée d'une station agricole. Cette station, équipée en tracteurs, semeuses, herses et machines agricoles diverses, sera ensuite le centre de rayonnement, d'apprentissage et de rationalisation de la production pour la vallée entière. Elle aidera d'abord à survivre, puis à vivre dignement des centaines de familles de petits paysans. Pour cette première tranche de travaux (construction de l'atelier de réparation, abri pour les machines, achat des premières machines) le camarade Froesch dispose d'une somme de 850 000 fr.. L'organisme titulaire du projet est juridiquement parlant l'Aide suisse à l'étranger. Le gros du budget est, par contre, financé par la Confédération. C'est le crédit cadre — voté il y a deux ans — qui sert à alimenter ce projet de coopération technique. La Suisse a de la chance d'avoir dans l'actuel directeur de la CAPSENE un partenaire brésilien particulièrement efficace et sympathique: il s'agit du professeur Renato Farias, époux d'une Suissesse. Le professeur Farias est un des agronomes les plus réputés du Brésil. Il fut recteur de l'Université rurale de Recife, directeur général de l'élevage au Gouvernement fédéral et ministre de l'Agriculture de l'Etat de Pernambouco.

Repenser la coopération technique

Au début de l'année prochaine, les Chambres fédérales vont renouveler et — je l'espère — augmenter considérablement le crédit cadre de la coopération technique de la Suisse avec les régions de souffrances du tiers monde. Un groupe d'étude de conseillers nationaux et de conseillers aux Etats s'est constitué durant la session de l'été dernier. Il commencera ses travaux par une séance de 2 octobre prochain. Son but: repenser, reformuler, réorganiser l'effort timide d'assistance au tiers monde que fournit actuellement la Suisse. Car les besoins sont terribles, écrasants. Il faut voir le nord-est brésilien pour comprendre l'absurdité totale de notre situation d'hommes bien nourris: 700 000 kilomètres carrrés, 40 millions d'hommes, des étendues immenses de « sertaro » sec comme du sable rouge, une natalité effrayante (des familles de dix-huit enfants ne sont pas rares), la faim, le désespoir.

Dans la zone du littoral, les ouvriers du sucre gagnent moins de 100 fr. suisses par mois. Les prix de consommation ne sont qu'à peine inférieurs aux prix suisses. Recife elle-même, la somptueuse cité-capitale de tout le nord-est (région composée essentiellement des Etats de Pernambouco, Bahia, Alagoas, Sergipe, Paraiba, Ceara, Maranaho, Rio Grande de Norte, Para), appelée à cause des fleuves, des canaux et des bras de mer multiples qui la traversent, la « Venise des Amériques », souffre de plaies nombreuses. J'ai eu de longues discussions avec le maire, Augusto Lucena (il va d'ailleurs visiter Genève en octobre prochain). La ville a maintenant 1,2 million d'habitants. Elle croît sans cesse par l'apport des « pau d'araras » (traduction: peau de perroquets). Ce terme désigne les hommes, les femmes et les enfants du sertaro qui, pour échapper à leur misère cruelle et souvent à la faim, s'agrippent — tels des perroquets — aux camions qui, sur des pistes — parcourant des milliers de kilomètres — rejoignent Recife. Selon le maire Lucena, Recife compte des bidonvilles abritant tant bien que mal quelque 250 000 personnes. Ses chômeurs s'élèvent à plus de 150 000. Mais les hommes du sous-emploi qui font quelques centaines de milliers de personnes de plus sont, eux aussi, affligés par la malnutrition, la maladie, le manque d'espoir et d'avenir humain.

Conclusion: La Suisse commence dans ce pays, aujourd'hui, un travail de coopération solide, valable et qui mérite d'être connu et soutenu. Des hommes remarquables en assument la responsabilité. Il y a là l'équipe Froesch, il y a le consul de Suisse, homme dynamique et intelligent, Ernest Anderegg, il y a le professeur Farias. Enfin, dans les bidonvilles travaille un prêtre, ouvrier suisse, respecté et aimé des Brésiliens; son nom: Romano Zufferey.

Mais — et c'est ici qu'il faut s'exprimer sans équivoque — l'effort fourni par la Suisse est partout insuffisant. Ici, dans le nord-est brésilien, en Afrique et dans d'autres pays de douleur. La Suisse ne dépense cette année encore qu'environ 33 millions de fonds publics pour aider les hommes de la faim. Ceci est loin du 1 % du revenu national — somme qui, selon les Nations Unies, constitue un minimum pour l'assistance technique fournie par un pays industrialisé.

Les procédures administratives, la timidité des Chambres, un manque d'information sur les besoins réels font que, malgré le dévouement et la compétence des fonctionnaires et experts de la coopération technique, la Suisse ne fait pas ce que la simple raison (pour ne pas parler d'humanité) lui commanderait de faire. Ici, une seule solution subsiste. Le travail patient des militants, le travail d'information, d'explication du parti tout entier, doit peu à peu éveiller des classes toujours plus larges de notre peuple aux responsabilités urgentes et immédiates qui sont les leurs.

JEAN ZIÉGLER,
conseiller national.

EN QUELQUES LIGNES

● **LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Le président Johnson a dit, mardi, que la réinstallation de la zone démilitarisée entre le Vietnam du Nord et du Sud est une condition essentielle pour la paix dans ce pays. En outre, le chef d'Etat américain a encore déclaré que les bombardements au sud du 19e prallèle ne seront pas interrompus « avant que nous soyons certains que, par une telle mesure, le nombre des victimes n'augmente pas de notre côté ».**

● **PORTO ALEGRE. — Vingt millions de pieds de sapins ont été détruits dans un gigantesque incendie qui a ravagé les réserves forestières de l'Etat de Rio Grande do Sul, à l'extrême sud du Brésil, dans la nuit de lundi à mardi. Toutes les garnisons de sapeurs pompiers des principales villes de l'Etat et des contingents de l'armée luttent contre les flammes sur un front de 40 km. On ignore pour le moment s'il y a des victimes.**

● **LONDRES. — La grève des employés de deux fabriques de freins pour voitures a paralysé, mardi, l'industrie automobile en Grande-Bretagne. La fabrique américaine Ford, à Dagenham, près de Londres, a suspendu sa production et a licencié plusieurs ouvriers.**

● **BELGRADE. — Les commissions de l'Assemblée nationale yougoslave des affaires étrangères et de la sécurité sociale et de la défense nationale, se sont réunies mardi en séance commune pour examiner « certaines questions de la sécurité nationale de la République fédérative socialiste de Yougoslavie ».**

● **NEW YORK. — L'ambassadeur israélien, M. Tekoah, a informé, mardi le Conseil de sécurité des Nations Unies que Kantara sur la partie est du canal de Suez avait été bombardé à 5 h. 05 (heure locale), hier, par l'artillerie égyptienne.**

● **PRAGUE. — Deux policiers tchécoslovaques ont été blessés, dont un grièvement, au cours d'une fusillade qui a éclaté lundi dans un restaurant pragois, où des soldats soviétiques ont ouvert le feu à la suite d'une querelle avec des consommateurs indique mardi « Zemedelske Novony ».**

● **ALGER. — Le Congo-Kinshasa a informé, mardi, les autorités algériennes qu'il n'élèverait aucune objection lors d'une mise éventuelle en liberté et de l'expulsion d'Afrique de l'ancien premier ministre congolais, M. Moïse Tchombé.**

● **VIENNE. — Le Ministère des affaires étrangères autrichien a démenti mardi des informations selon lesquelles le gouvernement de Vienne aurait pris des mesures contre la menace « non exprimée mais réelle » de la traversée de l'Autriche par les forces soviétiques pour occuper la Roumanie.**

● **LE CAP. — La femme, dont le cœur a été utilisé pour la troisième transplantation cardiaque effectuée par le professeur Barnard, n'a pas donné naissance à un bébé avant de mourir, a déclaré le Dr J.-G. Burger, directeur médical de l'Hôpital Groote Schuur, du Cap. « Pour autant que je sache, je peux dire qu'il n'y a pas de bébé. Pour nous, officiellement, la femme africaine dont le cœur a été employé pour la greffe est inconnue », a affirmé le Dr Burger, précisant qu'il n'avait aucune raison de modifier cette opinion. Le directeur médical entendait démentir ainsi l'information selon laquelle le donneur, dont l'identité n'était pas certaine, mais qui se serait appelée Mme Dewutsa, était enceinte de six mois et avait donné le jour, avant de mourir, à un bébé qui avait été placé dans une couveuse artificielle à l'Hôpital Groote Schuur.**

Ils savent ce que l'on fait de leur argent

Dans nos pays occidentaux, on reproche facilement aux autorités civiles de ne pas assez renseigner les contribuables sur l'utilisation faite du produit de leurs impôts.

On ne peut faire le même reproche au dernier pays qui a accédé à l'indépendance, le Swaziland. En effet, en prenant connaissance des festivités qui ont marqué cet événement, on peut lire que dans le grand cortège on remarquait les 120 épouses du roi. Le nombre des enfants royaux n'était malheureusement pas indiqué.

Pour un peuple de quelque 300 000 habitants aussi bien doté, il ne doit pas être difficile de justifier l'emploi du solde du produit de l'imposition, après déduction des frais de la Cour. TAC.

● **MEXICO. — Le diplomate cubain Juan Ojeda Farramola, qui a demandé la semaine dernière à bénéficier du droit d'asile au Mexique, a accusé hier mardi l'ambassade de son pays de l'avoir drogué pour lui faire signer une lettre dans laquelle il exprimait le désir de regagner Cuba.**

● **LONDRES. — Le « Times » publie ce matin sous copyright une lettre que 88 écrivains « progressistes » de Moscou auraient écrite à leurs confrères de Prague pour exprimer « la honte » qu'ils éprouvaient devant l'invasion militaire de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques.**

Appel des dirigeants tchèques:

L'inviolabilité de la personne est garantie

Dans un appel au peuple tchécoslovaque, les principaux dirigeants du pays affirment que la politique instaurée depuis janvier sera poursuivie, que l'inviolabilité de la personne humaine sera garantie, que tous les problèmes posés par la situation actuelle en Tchécoslovaquie seront réglés par les Tchécoslovaques eux-mêmes et enfin que les citoyens qui sont à l'étranger doivent rentrer dans leur pays où on a besoin « de leurs capacités, de leur connaissances, de leur intelligence et de leur travail créateur ». Cet appel, publié mardi après midi par l'agence officielle Ceteka, est signé de MM. Svoboda, président de la République, Dubcek, premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque, Cernik, président du Conseil, Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, et Husak, premier secrétaire du Parti communiste slovaque.